



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le vendredi 13 mars 2020 — Vol. 45 N° 49

Interpellation : Le manque de vision et l'obsession du gouvernement
pour la centralisation nuisant au développement
économique de nos régions

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission de l'économie et du travail
Le vendredi 13 mars 2020 — Vol. 45 N° 49

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Harold LeBel	1
Réponse de la ministre	
Mme Marie-Eve Proulx	3
Argumentation	4
Conclusions	16
Mme Marie-Eve Proulx	17
M. Harold LeBel	18

Autres intervenants

Mme Joëlle Boutin, présidente suppléante

M. Denis Tardif
Mme Marwah Rizqy
Mme Marie-Louise Tardif
M. Luc Provençal
Mme Émilise Lessard-Therrien

Le vendredi 13 mars 2020 — Vol. 45 N° 49

Interpellation : Le manque de vision et l'obsession du gouvernement pour la centralisation nuisant au développement économique de nos régions*(Dix heures)*

La Présidente (Mme Boutin) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Rimouski à la ministre déléguée au Développement économique régional sur le sujet suivant : Le manque de vision et l'obsession du gouvernement pour la centralisation nuisant au développement économique de nos régions.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Bélanger (Orford) est remplacé par Mme Tardif (Laviolette—Saint-Maurice); Mme Dansereau (Verchères) est remplacée par M. Provençal (Beauce-Nord); M. Jacques (Mégantic) est remplacé par M. Tardif (Rivière-du-Loup—Témiscouata); Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne) est remplacée par Mme Rizqy (Saint-Laurent); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) est remplacé par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue); et Mme Richard (Duplessis) est remplacée par M. LeBel (Rimouski).

La Présidente (Mme Boutin) : Alors, je comprends qu'il y a une entente afin que l'opposition officielle intervienne lors de la deuxième, quatrième et sixième série d'intervention et que le deuxième groupe d'opposition intervienne lors de la cinquième série d'intervention.

Nous débutons. Nous allons débiter par les déclarations d'ouverture. Alors, M. le député de Rimouski, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet**M. Harold LeBel**

M. LeBel : Merci, Mme la Présidente, toute nouvelle présidente, bonjour. Bien, bonjour, tout le monde qui est là aujourd'hui, dans une journée un peu spéciale. Ça va un peu décaler mon intervention, c'est certain, tout ce qui se passe avec l'histoire du virus, l'impact que ça a sur l'économie. C'est sûr que ça vient changer un peu, à mon avis, là, la façon que va se passer ce débat. Il y a des fois comme ça qu'il faut être plus au niveau... Tu sais, là, il faut que les gens d'entreprise comprennent qu'on est tout le monde ensemble pour soutenir l'économie, puis faire en sorte que personne n'en échappe, puis qu'on fait face à trop de faillites, puis des choses du genre qui pourraient déstabiliser notre économie, surtout en région.

Je veux juste commencer aussi par dire que, par rapport au développement des régions, depuis l'avènement du nouveau gouvernement, je trouve que, par rapport aux régions, on est comme à deux niveaux : il y a la ministre déléguée au Développement économique régional qui a son carré de sable autour de l'économie et innovation, c'est ses mandats, économie sociale, et on a aussi la ministre des Affaires municipales qui a son carré de sable autour du territoire puis qui négocie des choses, entre autres avec son pacte fiscal, avec les MRC qui veulent faire du développement économique, qui a aussi un rôle à jouer par rapport à l'occupation du territoire, c'est plus dans son carré de sable à elle. Il y a des fois j'ai l'impression que ces deux... ça ne fonctionne pas ou il n'y a pas de vision, que, par rapport aux gens qui font du développement ou les gens qui regardent le développement économique régional, on ne voit pas le plan concerté ou le vrai plan pour occuper notre territoire. Soit qu'on parle juste d'économie et d'économie d'entreprise ou on parle d'occupation, de services de proximité, mais il y a des enjeux complets qu'on échappe, entre autres au niveau du transport en région, qui est un élément majeur, entre autres au niveau du vieillissement de la population, qui fait en sorte qu'il y a des municipalités qui ont un vieillissement important qui déstabilise complètement ces municipalités-là. Je dis souvent, dans ces municipalités-là, puis je le dis là, les aînés... Il y a eu des articles qui disaient que les... beaucoup de municipalités... puis, dans le comté de Rivière-du-Loup—Témiscouata, il y en a quelques-unes aussi, comme dans le mien, il y a des municipalités qui sont... ça vieillit tellement qu'on se dit : Ah! il n'y a plus d'avenir aux municipalités. Moi, je dis : Non, les aînés, ce n'est pas un passif dans ces municipalités-là, ça peut être un actif, mais il faut avoir un plan pour ramener des jeunes dans ces municipalités-là, avoir des services de proximité.

Vous voyez, quand on veut avoir une vision du développement régional, il faut que ça soit très large. Et ce n'est pas juste l'entreprise, ce n'est pas juste les affaires municipales, c'est très large, et ça, j'avoue que je ne vois pas ce plan pour occuper notre territoire, pour offrir des services de proximité à tout le monde, s'assurer que nos villages puissent prospérer. Je regrette encore la fin de la politique de la ruralité, qui était une vraie politique qui pouvait soutenir le monde rural que tout le monde appréciait. Je regrette encore la fin de cette politique.

Ce que je voulais aussi, c'est intervenir sur certains éléments, là. La ministre... Des fois, ce n'est pas facile d'être ministre, là. Des fois, il ne faut pas le prendre personnel, là, quand les gens réagissent trop dur à des événements. J'ai

vu que, dans le budget, ça a réagi très durement, chez nous, dans la région. La fin... L'histoire que la route 20 ne soit pas prolongée, le refus qu'on a eu sur la salle d'hémodynamie... un budget qui a passé de travers, là, dans le Bas-Saint-Laurent, et les gens disaient, bon : Est-ce que quelqu'un nous a défendus? Qu'est-ce que... C'étaient quoi, les... Qu'est-ce qui est arrivé? Comment ça se fait qu'on l'a échappé? Ça fait que je pourrai y revenir plus tard.

Mais, pour l'instant, ce que je vais faire, surtout, c'est de voir avec le ministre comment on va soutenir les entreprises en région qui font face à des manques de liquidités importants à cause de la fermeture des frontières ou de l'impact du coronavirus, du COVID-19. J'ai une... Juste vous lire, mais... puis je vais faire attention de ne pas mentionner le nom de l'entreprise, mais une lettre d'un entrepreneur qui dit : «Je m'informe à savoir s'il y aura des mesures pour les entreprises exportatrices telles que nous. À partir de Rimouski, nous exportons en Chine, Corée du Sud, USA, Australie, Japon, Allemagne, Norvège, Royaume-Uni, Italie, Belgique, France et plusieurs autres. Les conséquences de... Cette pandémie est souffrante pour notre entreprise. Nous sommes fiers d'aller chercher 99,5 % de notre chiffre d'affaires à l'extérieur de Rimouski et distribuer cet argent à des gens de la région. L'aspect le plus difficile à gérer est que la date de la reprise de l'activité normale est inconnue de tous. Est-ce qu'il y a d'autres entreprises touchées de cette façon dans notre région? Est-ce que vos collègues parlementaires ont eux aussi des entreprises comme la nôtre sur leur territoire? Pourrions-nous être informés de tout développement aux mesures qui pourraient être envisagées par notre gouvernement, qui martèle dur comme fer qu'ils ont les moyens d'agir?»

L'impact, là, c'est majeur sur nos économies, puis vous le savez, puis, dans chaque circonscription, ils ont la même chose, là. Le Centre de congrès, à Rimouski, là, presque tout a été annulé. La fin, là, du club de... tu sais, le club de hockey L'Océanic, qui attirait plein de monde à Rimouski, qui est un élément de l'économie pour les restaurants, ça donne un... c'est un coup dur, là, pour notre région. L'entreprise touristique, c'est vraiment difficile à... et ils ne voient pas trop comment qu'ils vont faire pour s'en sortir de cette... plusieurs impasses, d'un manque de liquidités. Parce que c'est ça, le problème, souvent, pour ces entreprises-là, ce n'est parce qu'il y a un mauvais plan d'affaires ou un mauvais modèle d'affaires, c'est qu'à court terme il y a un manque de liquidités qui fait qu'ils peuvent passer à la trappe. Nos intervenants, dans nos régions, les gens qui soutiennent les entreprises, soit les CLD ou d'autres entreprises du genre, d'autres organisations du genre, ils ont des... les agents de développement qui sont là sont débordés d'appels et ils ne savent pas trop comment répondre à ces entrepreneurs, ces entreprises qui sont à court de liquidités, souvent. Souvent, ces organisations-là gèrent des fonds, des fonds dédiés par le gouvernement ou les... puis des fonds qui... autant du gouvernement du Québec que du gouvernement du Canada, il y a des protocoles de remboursement, il y a différentes... et ils sont pris un peu avec ça, à faire respecter ces protocoles-là.

J'aimerais savoir de la ministre, est-ce que des mesures ont été prises ou sont en réflexion. Et est-ce qu'il y a des communications qu'il fait avec ses agents de développement dans chacune des régions du Québec? Est-ce que... Pour l'instant, ce qu'on m'en... ce que j'en sais, c'est qu'ils n'ont aucun... ils n'ont pas de lien, là, ils ne savent pas trop c'est quoi, leur direction, ou les directives qu'ils pourraient faire, ou les méthodes qu'ils pourraient appliquer. Pour l'instant, on me dit qu'ils n'ont rien. Ils sont un peu dans le néant, ils attendent. Et c'est clair que, là-dessus, parce qu'il a décentralisé certains fonds, le gouvernement a encore le pouvoir de changer certains éléments des protocoles de chacun de ces fonds-là. Est-ce qu'il y a quelque chose qui pourrait être fait pour nos régions?

Même chose pour... Tous ces agents de développement qui sont là, qui sont complètement débordés, est-ce qu'on pourrait leur donner, je ne sais pas, moi, des... une aide supplémentaire? Est-ce qu'il y aurait des lignes téléphoniques, ou je ne sais pas trop? Mais la situation est très, très, très difficile, là, et ça va aller en empirant. Je parlais aux gens du cégep ce matin, il va y avoir... tu sais, il y a un impact, là, qui... Puis, dans nos régions... Je peux comprendre qu'au niveau national on a... on se donne un plan d'action pour l'économie, mais... puis je pense que, là, c'est là que la ministre déléguée au Développement régional aurait un rôle à jouer, c'est de s'assurer que ce plan-là soit aussi bien compris dans chacune des régions, et soit adapté à la réalité de chacune des régions, et que nos agents de développement, ceux qui portent ou qui travaillent auprès des entrepreneurs, soient en ligne directe avec elle ou avec le gouvernement pour saisir exactement les outils qui leur sont donnés puis agir rapidement.

Je le répète puis je regarde encore, là, mon collègue, mon voisin de Rivière-du-Loup, qui connaît exactement à peu près les mêmes choses que moi, deux centres de congrès importants, chez vous, même chose, l'industrie de la motoneige, chez vous, c'est important, on partage les mêmes inquiétudes, j'en suis convaincu. Ça fait qu'il faut maintenant, tout le monde ensemble, là, essayer de... avec... en sachant mieux ce que... où la ministre déléguée au Développement régional veut aller et qu'est-ce qu'elle veut faire, comment nous, de notre côté, on peut être aussi des gens aidants et faire partie de la solution, trouver... pour que nos entreprises passent à travers ça et qu'on garde ces fleurons en région, qui sont vraiment importants, qui créent de l'emploi.

• (10 h 10) •

Tu sais, je pense aussi, en terminant, à tous ces entrepreneurs de... ces travailleurs de l'extérieur qui vont venir pour notre... pour l'agriculture, là, les maraîchers, les... Tu sais, ça aussi, là, il y a beaucoup d'inquiétude, savoir est-ce que ces travailleurs-là qui viennent de l'étranger, qu'on a besoin, est-ce qu'ils vont être là encore cet été, est-ce qu'ils vont pouvoir être là. Ça peut déstabiliser toute une industrie qui est importante pour nous autres.

Ça fait que vous voyez les questions, puis je le sais, que vous les connaissez aussi, que vous les avez reçues aussi. Tout ce que je voudrais, de mon côté, c'est de mieux les saisir, mieux connaître vos outils, qu'est-ce que vous allez proposer et faire en sorte de vous aider à faire que ces outils-là soient plus collés aux réalités des régions.

On a une belle grande région, le Bas-du-Fleuve, la Gaspésie, on a travaillé fort pour se relever d'années difficiles. Maintenant, on est capables de le faire, on a une industrie, on a des gens qui sont innovants, on est capables de le faire. Il ne faudrait pas que tout ça soit mis en danger par ce qui arrive maintenant. Et, pour ça, il faut travailler ensemble, au-delà des partis politiques, et c'est ce que j'espère qu'on pourra faire aujourd'hui, en discuter, pas vraiment en débattre,

mais en discuter puis voir qu'est-ce qu'on peut faire ensemble pour que notre région ne prenne pas de recul et continue à prospérer. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, M. le député de Rimouski. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre déléguée au Développement économique régional pour une période de 10 minutes.

Réponse de la ministre

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. Je remercie d'abord mon collègue le député de Rimouski de m'interpeler aujourd'hui sur ce sujet. Puis je vais profiter, moi également, de l'occasion, vu la situation, pour rassurer la population. Évidemment, c'est une situation pas facile, ce qu'on vit en ce moment, mais la situation est en contrôle, ça, je tiens à le mentionner, je tiens à le mentionner à l'ensemble de la population, puis on est en mode prévention. On n'est pas encore dans la gestion de crise, on est en mode prévention, puis toutes les actions qui se prennent, actuellement, par le gouvernement, c'est pour prévenir une situation plus dramatique. Il en va de même pour les entreprises.

Donc, actuellement, on est à pied d'oeuvre. Le gouvernement du Québec a annoncé la création de deux comités d'urgence, soit un en santé, un autre en économie. Nous nous sommes rencontrés à quelques reprises déjà pour trouver des mesures concrètes rapides pour accompagner les entreprises, qui déjà commencent à vivre des situations particulières, même après le blocus ferroviaire. Donc, un programme pour les situations d'urgence a été débloqué à cet effet, donc déjà des entreprises peuvent être aidées. Donc, ça, là-dessus, on est déjà en action pour soutenir nos entreprises.

On est déjà en action aussi pour prévenir l'augmentation des cas. Donc, le premier ministre a été clair hier avec les mesures qui ont été annoncées. À chaque jour, le premier ministre fera des annonces à 11 h 45 pour faire les suivis de la situation. Je tiens donc à rassurer la population, aujourd'hui, concernant la COVID-19. C'est important de le mentionner et de rassurer la population, on est en mode prévention, on n'est pas en gestion de crise.

Je vais quand même parler du sujet dont il est question aujourd'hui. Notre gouvernement n'a pas attendu pour se mettre au boulot et poser des gestes concrets concernant le développement économique des régions. Dès octobre 2018, on a dû travailler très fort. J'ai travaillé très fort aussi avec les équipes au ministère pour ramener les questions du développement économique régional au sein de l'appareil gouvernemental, puisque, politiquement, depuis 15 ans, elles étaient complètement évacuées. On a vu aussi en région les nombreuses fermetures de services, les nombreuses fermetures de structures au niveau des CLD, au niveau des CRE, évidemment. Donc, dès notre entrée, on est à bâtir, à rebâtir des structures de concertation, de partenariat, de développement économique et d'innovation au niveau régional.

Je m'étais donné comme objectif, comme ministre déléguée au Développement économique régional, quatre points, soit de redonner la place aux régions et les mettre au coeur des priorités gouvernementales, dynamiser et revitaliser les communautés rurales — vous l'avez souligné, M. le député de Rimouski, la ruralité a été complètement évacuée du discours, hein, parce que c'est surtout des gens de l'urbanité et de la mondialité qui siégeaient au gouvernement auparavant — innover et rendre les régions aussi plus prospères, voilà un autre de mes grands objectifs, apporter une vision renouvelée de l'approche territoriale et du développement économique régional.

Il était plus que temps d'aborder l'entrepreneuriat avec une approche renouvelée, et c'est pourquoi j'ai entrepris une tournée du Québec, en janvier 2019, afin de prendre le pouls des acteurs régionaux, des entrepreneurs et des citoyens sur tout le territoire. Au cours de cette tournée, j'ai eu l'occasion de rencontrer des dirigeants d'entreprise, des acteurs socioéconomiques et des partenaires de l'écosystème du développement économique régional. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux m'ont mentionné qu'ils étaient heureux de constater qu'enfin ils étaient écoutés par le gouvernement.

Je rappelle ici certaines mesures-phares de notre gouvernement pour dynamiser les régions : l'accès à des services Internet haut débit — on est déjà, d'ailleurs, en action à ce sujet, je pourrai vous en parler plus en détail tout à l'heure; la transformation numérique des entreprises — on s'est aperçu, dans cette tournée et bien au-delà, que plusieurs entreprises tardaient à s'automatiser, à se robotiser, à se numériser, ce qui occasionne aussi à... bien, ce qui ne facilite pas la notion de pénurie de main-d'oeuvre, donc on veut favoriser cet aspect, la transformation numérique des entreprises; ensuite, l'innovation, comment on soutient l'innovation pour faire les choses différemment; puis augmenter les exportations de nos entreprises.

Au niveau d'Internet haut débit, je rappelle que 400 millions ont été alloués jusqu'en 2026 dans le budget de 2019-2020 pour la mise en place d'infrastructures de télécommunications. En octobre dernier, nous avons lancé le premier appel de projets Régions branchées, doté d'une enveloppe de 100 millions. Les projets soutenus permettent d'offrir l'accès à un service Internet haut débit de qualité, puis d'ailleurs on va pouvoir annoncer davantage au cours des prochains jours.

L'économie mondiale amène les entreprises à innover, à se moderniser et à renforcer leur compétitivité en misant sur l'immense potentiel qu'offre l'industrie 4.0. Je rappelle que 11,5 millions sur cinq ans ont été accordés dans le budget 2019-2020 afin de bonifier le programme Audit 4.0. Dans le budget 2020-2021, pour soutenir les acquisitions de nouvelles technologies et assurer la transformation numérique des processus et des productions, une somme de 526 millions d'ici 2025 est allouée dans le budget 2020-2021 pour la création d'un crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation, le C3i, quand même une mesure fort importante.

Au niveau de l'innovation, notre gouvernement a renforcé l'efficacité et l'efficience de ses outils pour promouvoir la recherche en entreprise en regroupant plusieurs mesures d'aide financière dans le Programme Innovation. Ce qu'on s'aperçoit, c'est que seulement 23 % des entreprises, au Québec, sur les 250 000 ont accès à l'innovation ou utilisent les processus d'innovation pour se transformer. Pour l'année 2019-2020, 227 aides ont été octroyées dans le cadre du volet 1

de ce programme. Parmi ce nombre, 140 aides totalisant 12 millions d'investissements du gouvernement ont été accordées. Il y a donc un réel besoin. En 2020-2021, une bonification de 10 millions a été allouée dans le budget pour le Programme Innovation.

Une somme de 91 millions a été allouée dans le budget 2020-2021 pour l'instauration de la déduction incitative pour la commercialisation des innovations. Ça, c'est un volet important. Plusieurs entreprises nous ont mentionné, au cours de la dernière année, le peu de soutien à la commercialisation. C'est un élément important, parce qu'on est capables de faire de la recherche, au Québec, on a des chercheurs de haut niveau, des grands talents, mais on n'est pas capables de commercialiser toujours les résultats de ces recherches, puis on constate un vide entre le monde de la recherche et le monde des affaires. Donc, on veut combler ce vide par ces sommes induites au budget.

Toujours en 2019-2020, grâce aux regroupements sectoriels de recherche industrielle, 99 projets de recherche collaborative étaient en cours de réalisation dans les régions du Québec.

Par ailleurs, on a annoncé, là, la création de 18 espaces régionaux d'accélération et de croissance. Ces espaces régionaux sont des lieux de convergence qui faciliteront la concertation, la collaboration et la communication entre les acteurs socioéconomiques d'une même région pour mieux accompagner les entreprises ainsi qu'optimiser les façons de faire et résoudre les problèmes. On veut vraiment être en mode action.

Au niveau des exportations aussi, tant le dernier budget que ce budget... dans ce budget-ci, c'est 157,5 millions qui sont inclus pour favoriser les exportations. Évidemment, dans le contexte actuel, hein, toutes ces sommes seront toujours... restent au budget, mais on aura d'autres formes de soutien, là, pour faire face à ce qui s'en vient pour les entreprises.

• (10 h 20) •

Je le dis souvent, le rôle des entreprises est intrinsèquement lié au développement des régions. D'un côté, les régions ne peuvent penser exister sans une place prépondérante des entreprises, et de l'autre les entreprises ne peuvent se développer dans un désert social. Je pense que c'est ce que voulait dire le député de Rimouski lorsqu'il dit que le MAMH travaille d'un côté et le Développement économique, d'un côté. Il faut se dire que, depuis 15 ans, on a divisé l'occupation du territoire, l'aménagement du territoire et le développement économique, puis c'est ce que notre gouvernement tente de faire, actuellement, c'est de les rapprocher puis de s'assurer qu'on ait une action cohérente pour le développement des régions.

Donc, en entrepreneuriat, on a démontré aussi notre intérêt marqué pour l'importance de former les entrepreneurs. Ayant moi-même été entrepreneure, j'ai pu... j'ai été à même de voir comment que ce n'est pas évident de démarrer une entreprise. Donc, de la création... des écoles d'entrepreneuriat du Québec dans plusieurs régions offrent des formations spécifiques pour les entrepreneurs dans presque chaque région administrative. On est à huit, maintenant.

Je pourrai parler de l'économie sociale aussi, un plan d'action qui sera annoncé sous peu en économie sociale avec une approche renouvelée et une priorisation pour le développement du territoire.

Puis finalement, encore pour intégrer davantage les notions d'aménagement du territoire et les notions de développement économique de chacune des régions, une stratégie de développement économique régional sera annoncée en septembre prochain. Cette stratégie est actuellement en cours de construction avec plusieurs acteurs de la société civile, des élus pour ramener une vision du développement régional, une vision qui n'existe pas au Québec depuis plus de 20 ans. Donc, c'est ça qu'on va s'approprier à faire, Mme la Présidente, au cours des prochains mois.

Argumentation

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la présidente. Nous allons maintenant procéder en alternance aux interventions de cinq minutes, selon la séquence suivante : un député de l'opposition, la ministre, un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. M. le député de Rimouski, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

M. LeBel : Merci. J'avoue que je suis un peu déçu, la ministre dit qu'on n'est pas en gestion de crise. Le Parlement à Ottawa vient d'annoncer qu'il va fermer. En tout cas, je ne sais pas qu'est-ce ça prend pour montrer qu'on est en situation de crise. On est en situation de crise, et notre économie régionale, nos entreprises en région sont en... peuvent... vivent une situation de crise, un manque de liquidités. Ils veulent savoir qu'est-ce qu'il va y avoir comme aide. Je comprends, là, que la ministre s'est préparée puis que les notes étaient toutes préparées d'avance, mais on ne peut pas lire des notes préparées d'avance comme si rien ne s'était passé depuis trois, quatre jours, il y a quand même quelque chose qui vient d'arriver, là. Je voudrais juste qu'on s'ajuste un peu, moi.

Je l'ai expliqué, nos entreprises font face à des manques de liquidités, sont donc mises en danger. Les intervenants économiques dans nos MRC ne savent pas trop comment répondre, sont pris à gérer des programmes qui n'ont pas bougé, là, qu'on ne sait pas s'il va y avoir des ajustements ou pas pour permettre aux entreprises de passer. C'est à ça que j'aimerais avoir des réponses, là. Est-ce que la ministre, qui est déléguée au Développement régional, est capable de mettre en réseau tous ces intervenants économiques de chacune des régions en réseau pour leur dire... communiquer rapidement avec eux autres à chaque jour pour leur dire qu'est-ce qu'on peut faire pour soutenir nos entreprises qui sont en difficulté, donner des réponses à ces gens-là pour qu'ils puissent eux autres mêmes donner des réponses aux entrepreneurs? Il y a toute une méthode, là, il y a toute une démarche qu'il faut mettre en place rapidement.

C'est sûr, là, que la ministre avait des choses au feu, là, qu'elle voulait faire bientôt, mais là on met ça un peu de côté puis on se fait une opération d'urgence, là. Il faut aider nos entreprises là, maintenant, avec des façons différentes. Je comprends, les programmes, on pourra y revenir plus tard, mais là il y a quelque chose à faire différemment. Et, je répète, notre monde en région, ceux qui viennent en aide aux entreprises sont débordés. Ils veulent avoir des réponses et ils veulent travailler avec le gouvernement. Et nous autres aussi, les députés, là, on veut trouver... donner... Tu sais, moi, tantôt, la lettre que je vous ai lue, là, c'est une lettre qu'on m'a envoyée, là. Je veux parler à cet entrepreneur-là, moi, je veux lui

dire qu'est-ce qu'on va faire pour... Ça fait qu'on... c'est ça que je demande à la ministre, qu'elle me le dise exactement, qu'est-ce qu'on peut faire, actuellement.

C'est sûr que j'ai des questions précises que je m'étais préparées. Entre autres, il y en a une que je voudrais avoir la confirmation ou pas. On me dit qu'au ministère de l'Économie et Innovation, avec toute la restructuration, il y aura un bureau régional, maintenant, pour le Bas-du-Fleuve, la Gaspésie et Chaudière-Appalaches, pour ces trois MRC là, avec peut-être quatre ou cinq conseillers. Si c'est ça, la situation, déjà ce n'est pas acceptable. C'est la première fois que je vois qu'on a l'élément région Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Chaudière-Appalaches, là. Ça, c'est tout nouveau avec ce gouvernement-là, là, je n'ai jamais vu ça dans le passé. Et moi, j'ai hâte de voir les Beaucerons appeler au bureau régional de Rimouski pour avoir de l'aide. Tu sais, il y a quelque chose de nouveau dans la culture. Et actuellement, dans la situation actuelle, ce n'est pas ça qu'on a besoin, on a besoin des gens du ministère un peu partout dans les régions, faciles d'accès, surtout là, dans la situation de crise qu'on a, où les entreprises ont besoin d'avoir de l'information. Ce n'est pas le... Avant, il y avait un bureau dans Gaspésie, un bureau dans le Bas-Saint-Laurent, un bureau en Chaudière-Appalaches. Là, c'est quoi, l'idée, là, de faire cette immense région là? Parce que je ne sais pas c'est quoi, la logique. Déjà, je ne savais pas c'est quoi, la logique, au passé, et là, actuellement, avec la situation, c'est encore pire.

Il faut que tous les... ce qui vient en aide aux entreprises du gouvernement puis les organismes décentralisés qui sont avec les MRC, il faut que tout le monde travaille ensemble, ensemble, avec des lignes de communication rapides pour qu'ils puissent agir puis qu'il y ait des... Il y a des fonds d'aide qui doivent être assouplis pour garder la liquidité aux entreprises. Je ne suis pas un spécialiste. La madame... La ministre, elle me dit qu'elle a, dans... parti un comité. Je ne sais pas quand est-ce qu'elle va nous faire des annonces, mais c'est ça qu'on a besoin aujourd'hui. Ce que les entreprises des régions du Québec, ce que nos intervenants économiques dans les régions du Québec, ce que les élus des régions du Québec, ce qu'ils veulent savoir : Est-ce qu'il y a un plan, un vrai plan pour soutenir nos entreprises pour qu'on passe à travers cette crise-là, que les entreprises gardent leurs liquidités et puissent demeurer des fleurons pour notre économie dans chacune de nos régions du Québec? C'est ça qu'on a besoin et c'est ça qu'on aimerait avoir en réponse de la ministre.

Et j'ai ajouté quelque chose, aussi, en début, c'est... Ces travailleurs étrangers qui viennent chez nous, qui viennent travailler dans nos entreprises parce qu'on en a besoin, on a besoin de main-d'œuvre, demain matin, si ces gens-là ne peuvent pas arriver, c'est un impact majeur. Est-ce qu'on est en train de... Est-ce qu'on se prépare à ça? Et qu'est-ce qu'on donne comme réponse à notre monde? C'est ce que j'aimerais savoir de la ministre. Puis je comprends que ce n'était pas ça qu'elle... Il y a trois, quatre jours, là, quand on se préparait, ce n'était pas ça, puis c'était la même chose pour elle, mais là il faut comme se revirer de bord, tu sais, on est rendus là. Merci.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre pour cinq minutes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. En effet, le député de Rimouski a tout à fait raison, et nous nous sommes déjà, depuis plusieurs jours, revirés de bord, comme il dit. Ça me fait plaisir de lui dire ce que je peux dire maintenant, puis après, ça adonne comme ça, mais le premier ministre pourra faire une allocution sur toutes les mesures, qui vont évoluer au fil des heures, hein? Ce n'est pas une question de jours, c'est une question d'heures. Ça évolue d'heure en heure, même parfois de minute en minute.

Par contre, ce que je peux rappeler au député de Rimouski, c'est que deux comités ont été mis en place : un premier concernant, évidemment, la santé publique, le deuxième, qui nous concerne aujourd'hui, sur lequel je reçois des questions, c'est le comité économique COVID des ministres, composé du ministre des Finances et présidé par le ministre des Finances lui-même, pour être sûrs de pouvoir déjà décaisser des sommes d'urgence, comme le député le mentionne — ça, c'est déjà dans nos plans, évidemment — donc ministre des Finances, ministre de l'Économie et de l'Innovation, le Conseil du trésor, le Tourisme, parce qu'il y a des enjeux majeurs au niveau touristique, vous l'avez mentionné, et nous sommes évidemment au courant de cet aspect. Le Québec est un lieu touristique de haut niveau, et tout ce qui se produit, actuellement, via cette crise de santé publique, cette situation de santé publique aura un impact direct sur l'économie des régions via, entre autres, le tourisme. Évidemment, aussi, la ministre de la Culture et des Communications sera présente, parce que, vous l'avez vu hier, on a dû annuler tout regroupement, tout rassemblement de 250 personnes ou plus. Donc, tous les spectacles intérieurs, c'est annulé, tout ce qui était prévu à l'horaire est reporté. Donc, ça a un impact direct sur notre culture. Donc, ça aussi, la ministre de la Culture est présente. La ministre au Développement économique régional, donc moi, évidemment, pour tout ce qui a trait aux régions, c'est important. On est en travail, actuellement, et en communication constante avec ce qui se passe en région, avec les entreprises via les directions régionales, et surtout Investissement Québec, parce que c'est Investissement Québec qui est au cœur, aussi, des financements d'urgence. Puis, en plus de ça, il y a le ministre des Transports qui est impliqué dans ce comité économique. Donc, l'idée est de... On a eu déjà quelques rencontres. Puis le ministre du Travail aussi, qui n'est pas là, hein, ministre du Travail, qui est présent sur ce comité pour, évidemment, là, tout ce qui est là... On voit... individuel, il y a toute une approche du travail individuel qu'on aura à aborder, une question des entreprises, parce que ça va avoir des impacts aussi sur les gens qui travaillent. Il va y avoir des effets domino qui vont se produire avec la fermeture, avec l'annulation d'événements, évidemment. On est conscients qu'on est dans une situation où on a des actions rapides à prendre, et c'est ce qu'on fait, actuellement.

• (10 h 30) •

Vous comprendrez, mon cher collègue, que je ne peux pas dévoiler toute notre stratégie parce que ça appartient au premier ministre d'annoncer tout ce qui se fera, et nous devons avoir une seule voie de communication, et là-dessus je respecte ce cheminement important. Toutefois, je peux parler d'un fonds d'urgence qui a même été voté il y a quelques semaines, qui est là, en place, ouvert pour les entreprises dont vous parlez. Il s'adresse également aux entreprises de

Rimouski. L'information sera véhiculée, une fois annoncé, une fois officialisé, tout ça. On a réajusté les balises, les mesures parce que ce n'était pas accessible rapidement. Donc là, on l'a fait pour que toutes les entreprises puissent avoir accès rapidement à un programme de fonds d'urgence, de fonds de liquidités pour ces entreprises, donc ça sera fait au cours des prochains jours.

Au niveau des travailleurs étrangers, vous soulevez un excellent point, point sur lequel nous nous penchons, actuellement. Nous avons déjà un plan en construction. Puis je dois dire aussi qu'il y a un autre comité. Je vous ai parlé d'un comité ministériel, mais il y a un comité aussi, avec la fonction publique, sur la mission économique, avec la Sécurité publique, composé, en plus de ceux que je vous ai mentionnés, du MAMH aussi, qui s'ajoute pour travailler au niveau de la sécurité publique et économique aussi, au niveau local et régional. Donc, il y a un comité de la fonction publique, il y a un comité ministériel, et on travaille de pair et en front commun, de manière urgente, pour accompagner les entreprises, aussi les individus qui sont au travail. C'est soulevé, on est conscients. Puis, pour les travailleurs étrangers, bien, il y a un plan qui se construit. Vous allez avoir aussi des nouvelles très concrètes à ce sujet, là-dessus, parce qu'on est très préoccupés. La saison agricole débutera sous peu, et il en dépend de ces emplois, au Québec, maintenant, nous en sommes conscients, c'est préoccupant. Mon travail, c'est de rassurer aussi la population, et nous avons déjà un plan à cet effet-là, puis on travaille avec l'UPA quotidiennement pour assurer que les cultures puissent se tenir cette année aussi, malgré la situation préoccupante de la santé qui a cours, actuellement. Voilà.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

M. Tardif : Merci, Mme la Présidente. Alors, c'est un plaisir pour moi d'être ici ce matin. J'aimerais prendre le temps de saluer tous mes collègues qui sont présents aujourd'hui, en particulier mon collègue du Bas-Saint-Laurent, à l'est du comté que je représente, le député de Rimouski, au bout de la 20, presque, qui a convoqué cette rencontre pour parler de développement régional. Je comprends très bien le sens des questions du député de Rimouski. Je pense, avec certitude, que la ministre vient de répondre, c'est le premier ministre qui est l'interlocuteur, qui est la voie de communication pour l'ensemble de la situation, et je pense qu'elle nous a expliqué de long en large le processus, actuellement, dans lequel nous sommes.

Je tiens également à vous le souligner, et vous le savez pour la majorité, je suis un gars de région. J'ai grandi en région, j'ai choisi d'y faire ma vie. Et vous comprendrez que le développement régional me tient non seulement à coeur, je l'ai vécu, je le vis encore et j'en suis extrêmement fier. À ce sujet, d'ailleurs, j'ai eu la chance, dans ma vie professionnelle, de travailler dans ma région et dans l'ensemble des régions du Québec également, et, entre autres, j'avais comme rôle, à une époque, de faire rayonner les différents projets d'entreprises qui devaient sortir de nos régions.

Mes clients... j'étais comme... stratégie en communication en marketing, donc mes clients cherchaient des manières de faire valoir leurs produits au sein même de la région, mais aussi à l'extérieur des limites de notre territoire et dans l'ensemble du Québec, du Canada et même des États-Unis. En travaillant avec les entrepreneurs de mon coin de pays, j'ai pu constater la qualité des produits et des services offerts sur le territoire, mais aussi la volonté, la volonté des entrepreneurs de consolider leurs acquis et de passer à une vitesse supérieure, ce que j'appelle une attitude positive, pour la création d'emplois, ce que M. le député de Rimouski mentionnait tantôt, c'est-à-dire de travailler en équipe pour pouvoir aller plus loin.

On dit souvent que les PME doivent être au coeur de la stratégie du développement économique de toute région. Je peux vous assurer que, dans le comté de Rivière-du-Loup—Témiscouata, qui fait partie de la belle et grande région du Bas-Saint-Laurent, on prend cet adage au sérieux. 2016, Rivière-du-Loup était la ville... une des villes les plus propices pour démarrer ou pour faire croître une entreprise, selon la fédération de l'entreprise indépendante.

Donc, il existe une volonté en région... il existe vraiment une volonté, en région et dans l'ensemble, aussi, des régions du Québec, de créer une richesse économique et de stimuler le développement des entreprises.

Là où les entrepreneurs vivent une situation plus difficile en ce moment, c'est quand ils essaient de trouver du personnel pour combler des postes nécessaires à leur fonctionnement ou à leur expansion. On parle de rareté de la main-d'oeuvre, c'est dans le Bas-Saint-Laurent, c'est dans le comté de Rivière-du-Loup—Témiscouata, c'est à la grandeur du Québec. La réalité, c'est qu'on a de la difficulté à vendre nos régions. Je suis certain que mon collègue de Rimouski comprend ce que je dis. On a plein de projets pour nos régions, mais on a de la difficulté à recruter, surtout quand on parle d'amener des gens des centres plus urbanisés et à les relocaliser en région, et j'aurai l'occasion d'y revenir un petit peu plus tard.

On peut aussi dire qu'on a de la difficulté à les vendre auprès des grandes entreprises. C'est aussi une problématique. Notre région, dans le Bas-Saint-Laurent, a été souvent l'enfant pauvre de ces grandes compagnies qui avaient besoin beaucoup d'énergie, ce qui n'est plus le cas, actuellement. On est rendus une région écologiquement favorable. Ce qui a été notre faiblesse dans le passé devient notre force aujourd'hui en termes de marketing, et nous en sommes bien heureux, maintenant.

Mais qu'est-ce qu'on peut faire pour régler ça? Plusieurs acteurs doivent se poser des questions sur leur manière d'agir pour qu'on trouve des solutions complètes, comme vous l'avez mentionné. Du côté... Un, donc, les... Plusieurs... Ces acteurs-là, moi, j'en identifie trois, ce matin. Les entrepreneurs, un, doivent se demander : Est-ce qu'on offre, salarialement, des situations assez motivantes, suffisantes et compétitives? Est-ce qu'on offre des conditions d'emploi qui sont attrayantes pour nos employés? Et est-ce que notre stratégie de ressources humaines et de recrutement est efficace? Pour moi, c'est un.

Deuxièmement, du côté...

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, M. le député. Je dois maintenant céder la parole à Mme la députée de Saint-Laurent pour cinq minutes.

Mme Rizqy : Merci beaucoup. C'est vrai qu'aujourd'hui c'est assez exceptionnel de se rencontrer, vendredi 13 mars, avec tout ce qui se passe, présentement, dans le monde, mais aussi chez nous, au Québec. Et j'en profite aussi pour dire merci à tout le personnel en soins de santé. On peut penser à nos infirmières, infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires, évidemment, nos médecins, les urgentologues, les ambulanciers, tous ceux qui travaillent à Info-Santé. Puis il faut aussi penser au personnel de soutien qui, présentement, plus que jamais, sont en train de s'affairer à nettoyer autobus, rames de métro partout pour vraiment s'assurer de réduire au maximum les risques de propagation. Alors, un immense merci à tous ces gens qui, en ce moment, prennent soin de nous, de notre monde. Et, sincèrement, je pense, c'est une belle occasion aussi pour nous de réfléchir sur comment qu'on veut se conduire pour les prochaines fois, parce que, malheureusement, on ne sera jamais à risque qu'une autre maladie ou une autre infection apparaisse dans le monde et vienne jusqu'à chez nous, au Québec.

On en parlait des fois, vous savez, le télétravail. Parce que probablement que, dans quelques minutes, quelques heures, on va peut-être annoncer la fermeture des écoles et que, là, il va y avoir des parents qui vont se retrouver avec les enfants, peut-être pendant une semaine, peut-être pendant deux semaines. Et c'est ici une occasion assez importante aussi pour nous de réfléchir à comment que, la prochaine fois, on veut, en amont, travailler.

Et pour parler de télétravail, encore faut-il avoir Internet. Et ce n'est pas partout au Québec qu'on a Internet haute vitesse. Je sais que la ministre a déjà réfléchi pour Internet. En campagne, on parlait d'avoir 100 % des Québécois connectés à haute vitesse à l'intérieur du premier mandat. Puis, par la suite, ça a été réduit à 100 000 résidences sur une période de sept ans. Il resterait donc environ 140 000 résidences à être connectées à haute vitesse par la suite.

Alors, moi, évidemment, je ne prendrai pas tout mon temps pour m'étaler. Je veux être vraiment très précise parce qu'on peut vraiment s'assurer, dans une perspective plus court terme, de s'assurer que tous les Québécois sont connectés, pas seulement ceux qui sont dans les grands centres. Il faut vraiment penser à ceux qui sont en région. Je me demande, Mme la ministre, est-ce que vous avez un plan plus court terme à nous proposer en lumière des nouveaux faits, de l'actualité, de voir comment qu'on peut, vraiment, là, aller un peu plus vite puis essayer de respecter l'engagement initial de connecter 100 % des Québécois à haute vitesse. Merci.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la députée. Mme la ministre, vous avez maintenant cinq minutes.
• (10 h 40) •

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. Je remercie, pour cette question, la députée de Saint-Laurent. C'est une question très préoccupante. Puis, moi-même, c'est une des raisons qui m'a menée en politique. Je suis une mère de trois enfants d'âge scolaire et préscolaire. J'habite dans une campagne, dans un milieu rural de 1 000 habitants, où on a besoin d'Internet, nous aussi, pour être à la page et avoir accès à la planète. Donc, c'est une question préoccupante puis c'est une raison qui m'a amenée en politique, puisque je m'apercevais qu'il n'y avait pas encore Internet. Malgré plusieurs efforts, rien n'a donné les résultats escomptés. Donc, quand j'ai vu que la Coalition avenir Québec mettait en priorité l'idée de brancher tout le monde, même dans le fond des rangs, moi, ça m'a plu énormément. C'est une des raisons qui m'a amenée en politique.

Donc, dans cette perspective-là, on a d'ores et déjà, le 19 octobre, mis l'épaule à la roue pour déterminer un plan. On s'est aperçus rapidement qu'il fallait parfois attendre après le gouvernement fédéral. Il y a eu une campagne électorale fédérale également. Donc, nous, on n'a pas fait ni une ni deux, on a décidé quand même de débloquer des fonds du budget 2019-2020 pour mettre en application, déjà... On a ouvert un programme, malgré que le fédéral n'embarquait pas immédiatement. On a décidé d'ouvrir pour que, déjà, on branche des gens, pour ne pas attendre à la dernière minute pour brancher tout le monde. Donc, nous, on a cette perspective-là. On a eu beaucoup d'offres, beaucoup de demandes, hein? Il y a eu un appel d'offres, il y a eu beaucoup de projets reçus. Puis, au cours des prochains jours, là, c'est une question de jours et de semaines, on va annoncer des projets, déjà, qui pourront commencer.

Puis je tiens à mentionner également qu'on est en train de finaliser l'ancien appel d'offres de l'ancien gouvernement qui avait cours, qui n'était pas terminé, qui était loin d'être complété. Il restait à peu près une centaine de projets non signés, malheureusement, de l'ancien gouvernement. Donc, il a fallu faire celui-là avant d'entrer dans l'autre.

Donc, c'est toutes des choses qu'on n'avait pas prévues en campagne électorale, mais que, déjà, on arrive à estomper, à effacer pour aller de l'avant, parce que c'est très préoccupant pour les gens de la ruralité.

Mes collègues qui sont ici avec moi, députés, vivent la même situation que moi. On est des comtés ruraux. On est des comtés où les gens... On veut garder nos gens, on veut occuper notre territoire, et c'est évidemment par une connexion sur Internet que va passer, aussi, notre occupation du territoire, notre capacité à travailler dans le contexte actuel.

Vous l'avez mentionné, dans le contexte de crise ou de situation particulière au niveau de la santé publique... c'est évidemment un bon point que vous amenez, la question de télétravail. Si tout le monde pouvait déjà le faire, ça serait encore mieux, mais ce n'est pas le cas, malheureusement.

Donc, nous allons travailler, évidemment, avec tous mes collègues à faire avancer ce dossier d'ici 2022, nous vous le mentionnons. Merci.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Lavolette—Saint-Maurice pour cinq minutes.

Mme Tardif : Mme la Présidente, bonjour. C'est avec plaisir et intérêt, finalement, que j'ai accepté de participer à cette interpellation-là, l'interpellation du député de Rimouski, parce que je suis une fille des régions et je travaille en région. Je suis née dans le Bas-Saint-Laurent, d'un père beauceron et d'une petite Cossette de la Mauricie. Mon premier emploi en tant qu'ingénieure forestière, c'est dans le comté du député de Rimouski que je l'ai obtenu, à Trinité-des-Monts, un petit village d'environ 400 habitants dans l'arrière-pays de la Neigette, comme on dit.

Mais, quand on dit «petits villages», ça peut sembler péjoratif, et j'aimerais ajouter que ces villages-là ont été bâtis par de grandes personnes, par de grandes gens. Vous savez, la majorité des députés de la CAQ, le parti majoritaire au gouvernement, ce sont des députés des régions, des députés qui ont été élus par et pour les régions. Et, bien que les villes et les villages le long du fleuve Saint-Laurent ont environ 300, 350 ans, les villages dans les régions ont autour de 120 ans. Nos villages ont été bâtis par des hommes et des femmes qui avaient du cœur au ventre, qui travaillaient fort. Ce sont eux qui ont peuplé le Québec et ont... et qui nourrissent encore les grandes villes du Québec, et qui, depuis des décennies, font du commerce et transigent au national et à l'international.

Alors, ce n'est pas vrai que nous, les députés des régions, dans un gouvernement nationaliste et régionaliste, nous allons laisser tomber nos régions et nous allons laisser nos régions se dévitaliser. Non, nous travaillons justement pour offrir davantage de soutien à nos régions, car c'est en région que nous avons la vraie nature, les grands espaces, la forêt, la faune, les rivières, la beauté des paysages. Ce sont les régions qui nourrissent les grandes villes, car, oui, nos agriculteurs, qui nous sont indispensables, sont en région. Nos travailleurs forestiers sont aussi en région. Et, lorsque les gens des villes veulent prendre leurs vacances pour relaxer, pour faire du plein air, pour aller à la chasse, à la pêche ou tout simplement pour aller respirer l'air frais, qu'est-ce qu'ils font? Eh bien, ils vont en région.

Et, dans le nouveau budget de notre gouvernement, il y a eu de déposé... que le gouvernement, pardon, a déposé cette semaine, il y a des mesures concrètes afin de prendre soin de nos gens, afin de conserver et exploiter nos ressources naturelles de manière respectueuse et durable.

En ce sens, le nouveau budget ajoute des millions de dollars afin d'accompagner davantage nos producteurs agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides dans leurs champs et pour que davantage de recherches soient faites. Ceci aura un effet positif sur eux, mais aussi sur l'ensemble des consommateurs et sur nos terres agricoles si précieuses et dont il faut prendre soin.

De plus, dans le budget, est prévu l'ajout de millions de dollars pour faire davantage de travaux d'aménagement sylvicole dans nos jeunes forêts, car nos forêts sont comme un jardin, et il faut les cultiver et les jardiner. Ainsi, comme des carottes dans le jardin, davantage d'éclaircies seront faites pour donner à nos arbres suffisamment d'espace et d'éléments nutritifs afin qu'ils se développent mieux. Aussi, des sommes d'argent sont encore attribuées à la production des semis, à la production, à la préparation des terrains afin de reboiser des sites où il n'y aurait pas suffisamment de régénération naturelle, car une forêt en santé est gage d'une région en santé.

Savez-vous qu'il y a 60 000 travailleurs dans le domaine de la forêt au Québec et que près de 200 villes et villages du Québec reposent sur l'industrie forestière? En ce sens, le député de Rimouski sera heureux de l'apprendre, un nouveau comité provincial sur la gestion des forêts privées a été mis sur pied, car le Bas-Saint-Laurent, comme la majorité des régions du Québec, comme la... comme ma région, la Mauricie, ce sont des milliers de travailleurs forestiers, de producteurs forestiers qui reçoivent des millions de dollars chaque année pour aménager leurs forêts. Cette semaine, notre gouvernement a déposé son deuxième budget depuis son élection, un budget qui confirme, par ses orientations financières, que le gouvernement est à l'écoute des régions.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député de Rimouski.

M. LeBel : Merci, Mme la Présidente. Là, je vais y aller sur des questions plus précises, ça fait que peut-être les... juste les prendre en note, puis après ça elle va pouvoir y répondre.

Le maire de Rimouski disait, à la suite du budget : «On se rend compte, en termes de priorité gouvernementale, que c'est ardu. Il faut se battre tous les jours pour réussir à faire en sorte que le Bas-Saint-Laurent puisse tirer son aiguille du jeu», conclut le maire de Rimouski.»

La réaction au budget, ça a été dur, chez nous. La Chambre de commerce parlait de trahison. Le fait que la route 20 ne soit pas là, ça a été pris d'une façon très, très, très difficile. La SOPER, qui, d'habitude, au niveau politique, ne se mêle jamais de rien, mais le président de la Société de promotion économique à Rimouski est sorti très fort aussi, en se disant qu'il pensait que tout était réglé là-dessus, qu'on pouvait passer à autre chose, et il était très, très, très déçu de voir que la route 20 n'était pas ramenée au PQI. Et je vais vous le dire, moi, j'étais sûr que ça allait être fait. Vraiment, là, je suis... Puis c'est ce que je disais aux médias, je disais : Ah non, ils vont le faire, c'est certain. Mais non, pas encore cette année, puis encore il faudra attendre, et ça, je ne comprends pas. Je ne comprends pas. Si la ministre a été consultée sur le budget, je ne comprends pas qu'elle n'ait pas insisté que la route 20 revienne au PQI. Première chose, la route 20, savoir c'est quoi, là, c'est quoi, le plan de match maintenant que c'est encore refusé.

Deuxième dossier, les horaires de faction des paramédics. Ça donne un gros coup à La Pocatière, dans le Témiscouata, dans la Matapédia, en Haute-Gaspésie. Je sais que la ministre est au fait, le député de Rivière-du-Loup est aussi au fait. Les gens nous demandent, là, qu'est-ce qui va arriver avec ces dossiers-là. C'est important, si on veut donner des services dans nos communautés rurales, qu'on ait des paramédics qui soient là, disponibles, et rapidement.

La salle d'hémodynamie, je ne comprends pas qu'une région comme le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, l'Est du Québec, on n'ait pas accès à cet outil-là. Il y a une grande concertation régionale, là-dessus, de solidarité. Le préfet de la MRC de Rimouski, de Rivière-du-Loup—Témiscouata appuie, les maires, les intervenants. Maintenant, il faut aller de l'avant, et on est... douche d'eau froide encore cette semaine, quand on a appris que la puissance centralisatrice de Québec fait en sorte qu'on n'est pas capables de donner des services, puis qu'on dit même qu'on pourrait mettre des gens en danger de mort si on va à Rimouski, puis il faut aller à Québec absolument. Moi, je n'en revenais pas. Et j'aimerais ça savoir... je sais bien qu'on n'aura pas ça demain, mais avoir... au moins savoir qu'on a l'appui de la ministre régionale et du député de Rivière-du-Loup dans ce dossier-là.

• (10 h 50) •

J'aimerais aussi avoir une réponse sur ce que je disais tantôt sur le ministère de l'Économie et Innovation. Est-ce que c'est vraiment vrai qu'on va avoir un bureau régional pour Gaspésie, Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches? Je n'en reviens juste pas. J'aimerais ça le savoir et savoir aussi qu'est-ce que la ministre pense du fait... Parce que la ministre est responsable de trois régions. Je continue à dire que c'est beaucoup, là. Si la Côte-Nord a le droit à un ministre régional, je ne peux pas croire que le Bas-du-Fleuve n'a pas le droit à un ministre régional à temps plein. Et là, bien, ni la Gaspésie, ni le Bas-Saint-Laurent, ni Chaudière-Appalaches a un ministre régional à temps plein. Et on a vu que c'est très difficile, puis c'est normal, là, c'est très difficile pour la ministre de couvrir tout ça, et on sait qu'il y a eu beaucoup de jeux de chaises musicales dans son cabinet et... fait en sorte qu'on ne sait pas tout le temps qui travaille avec chacune de ces régions-là. Ça fait que j'aimerais ça savoir, là-dessus...

Puis, je continue nos revendications, c'est la même chose en Gaspésie. Je pense qu'on devrait, comme les autres régions, avoir un ministre régional à temps plein pour chacune de nos trois régions, et je ne comprends pas pourquoi que... Puis c'est infaisable pour la ministre de couvrir les trois régions comme elle le fait, et j'espère que ce n'est pas ça, la conséquence, sur l'idée d'avoir un bureau régional du MEI pour Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, parce que la ministre est responsable de cette pseudo-grande région là, parce que ce n'en est pas une, grande région, c'est trois régions.

Et j'aimerais ça... Parce que la ministre, comme responsable de chacune de ces régions-là, elle a accès aux comités qui évaluent les projets dans le cadre du FARR, du fonds d'aide au rayonnement régional, et nous, les députés, on n'a pas accès, les députés des... on n'a pas accès à ces comités-là, et la ministre, elle, elle a accès. Mais, comme elle ne peut pas couvrir les ensembles des régions, c'est souvent ses conseillers, ou je ne sais pas trop, qui sont là, et les députés qui... on est là qu'on... on est dans notre milieu, on ne peut pas avoir accès, selon... J'aimerais avoir l'opinion de la ministre là-dessus. Est-ce qu'on ne pourrait pas, tant qu'à faire, les députés qui sont concernés dans leur région... On pourrait avoir accès, même, en tant qu'observateurs à ces comités, là, qui analysent les projets qui sont présentés par les gens de chez nous.

Bref, la 20, les paramédics, l'hémodynamie, le bureau régional du MEI, le fonds d'aide au développement régional, puis est-ce que la ministre ne peut pas convenir qu'elle ne peut pas... humainement possible, là... ce n'est pas possible de couvrir correctement trois régions. Pourquoi elle, elle fait trois régions, puis son collègue de Charlesbourg a juste la Côte-Nord à lui tout seul? Il me semble que ce n'est pas équitable et il me semble qu'on devrait corriger ça. Et ce n'est pas une question personnelle, là, à la ministre, c'est juste une façon humaine de donner des services à notre monde. Merci.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre pour cinq minutes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. C'est tout qu'un foisonnement d'idées auquel on vient d'assister, là. Je ne sais plus par quel bout le prendre. Je vais bien trouver un premier bout politique.

Je vais commencer par vous dire, M. le député de Rimouski, que vous avez certainement une grande capacité de mobilisation de vos acteurs locaux et régionaux, puisque vous êtes la seule région à être contre ce fameux budget, où vous avez réussi à soulever l'ire de tous vos représentants locaux et régionaux. Donc, bravo, bravo! De notre côté, on a vu aussi que la Gaspésie était très satisfaite du budget.

Et pourtant, dans le Bas-Saint-Laurent, il y a eu quand même beaucoup, beaucoup d'annonces dans la dernière année, puis même, à travers ce budget-là, il y a des choses fort pertinentes et intéressantes qui sortent, dont 444 millions pour le Bas-Saint-Laurent pour des investissements en infrastructures routières. Puis, tel que ça a été longtemps mentionné et toujours mentionné, il y a eu une priorisation de faite — c'est un projet de 1 milliard de dollars — pour la 85, une route... la 185, qui était une route meurtrière réputée, donc, qui menait au Nouveau-Brunswick et qui mène toujours, et ce sera maintenant la 85. Les travaux sont en cours. Donc, c'est... On continue ces travaux-là. C'est cette route-là, malheureusement, qui a été mise de l'avant, malheureusement ou heureusement, parce qu'il y aura moins d'accidents sur les routes grâce à cet investissement important.

De l'autre côté, la 20 est toujours un projet important pour nous. Le premier ministre a été clair là-dessus que, dans un premier mandat, ça serait au PQI. Donc, on n'est pas à la fin du mandat dans cette perspective-là. C'est un projet qui continue d'être là. On ne l'a pas effacé, mais il n'est pas dans ce PQI. Donc, ça, je tenais à le dire, puis on est en action là-dedans, là, c'est un projet qui reste présent.

Il ne faut pas oublier qu'il y a 444 millions qui est là pour le reste des routes du Bas-Saint-Laurent. Le Bas-Saint-Laurent ne se résume pas à Rimouski non plus, ça touche aussi toutes les autres municipalités, MRC, comtés, hein, il y a deux autres députés dans le Bas-Saint-Laurent aussi. Donc, ça, c'est important de le mentionner.

Par la suite — là, je recherche mes notes sur qu'est-ce que vous voulez parler — il y avait l'hémodynamie. Oui, je vais passer par ça tout de suite. J'ai beaucoup de documents. Vous avez fait une demande, puis on a... J'étais très au courant de ce dossier-là. On en a souvent parlé ensemble. C'est un dossier préoccupant et important en termes de services de proximité pour les régions. La réforme Barrette nous a amenés à centraliser les services de santé. C'est antirégions, ça. Je l'ai souvent dit, il faut arrêter de faire du mur-à-mur que ce soit en santé ou dans les autres secteurs importants de notre société. C'est ce qu'on s'appête à faire, on est en train de ramener les services de proximité. À preuve, dans la dernière année, on a amené à La Pocatière, là, davantage de gestion puis s'assurer que les services soient offerts 24 heures sur 24, sept jours sur sept, malgré le fait que ce soit un petit hôpital. Donc, ça, c'est superimportant pour nous.

En termes d'hémodynamie, en effet, pour ce genre de situation quand même particulière et très spécialisée, on a fait affaire avec l'INESSS. C'est la procédure normale dans le milieu de la santé, c'est l'INESSS qui fait l'étude scientifique, qui démontre l'intérêt, ou l'importance, ou la possibilité d'offrir des services loin d'un centre spécialisé. Puis ce qu'on apporte, là, ce qui est intéressant, c'est qu'un indicateur très important est le taux de mortalité intrahospitalier après un

infarctus. On s'aperçoit que la moyenne québécoise est de 5,5 %, la moyenne canadienne, 6,1 %, puis pour le Bas-Saint-Laurent, 5 %. Donc, la moyenne du Bas-Saint-Laurent est déjà inférieure à la moyenne québécoise, donc c'est important, quand même, de le souligner. Puis, suite à l'analyse de l'INESSS, on s'est aperçu que l'hémodynamie n'était peut-être pas nécessaire pour le Bas-Saint-Laurent, actuellement. Même la Gaspésie préfère aller à Québec que de pouvoir penser aller au Bas-Saint-Laurent. Donc, ça, c'est des éléments, quand même, qui sont clés dans un processus décisionnel, dont le ministère a tenu compte en prenant sa décision. Vous voulez savoir si... Moi, c'est quelque chose qui est très préoccupant, vous le savez, pour moi. Je vais continuer aussi de pousser pour ce dossier-là parce que je crois quand même à l'intérêt des services de proximité, des services spécialisés de proximité aussi.

Par ailleurs, dans le PQI, on voit qu'à Rimouski on a investi pour une nouvelle urgence, des nouveaux services, des nouveaux lits en santé mentale dans la dernière année, c'est toujours au PQI, je tiens à le mentionner. Il y a aussi la réfection du palais de justice de Rimouski de fond en comble, qu'on voit dans le PQI. Donc, ce n'est pas vrai que la région de Bas-Saint-Laurent est complètement oubliée de ce fameux budget.

Ensuite, directions régionales MEI, vous savez, ce n'est clairement pas moi... J'ai juste neuf secondes, là, je pourrai vous en parler lors de la prochaine réponse, parce que c'est un dossier très préoccupant pour moi, avec Investissement Québec et les directions régionales.

La Présidente (Mme Boutin) : Je cède maintenant la parole au député de Beauce-Nord pour cinq minutes.

M. Provençal : Merci, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, je voudrais mentionner que ce n'est pas notre gouvernement qui a fait disparaître le R pour les régions.

Ceci étant dit, c'est avec beaucoup de gratitude que je saisis l'occasion offerte par mon collègue le député de Rimouski de discuter de développement économique régional. Bien que les opinions sur les manières de faire, sur les stratégies à adopter peuvent parfois différer, je suis content de voir que c'est un sujet qui touche aussi les partis d'opposition. Le fait que le député de Rimouski prenne le temps qui lui est imparti afin de questionner le gouvernement sur sa stratégie de développement économique régional en est la preuve. Par le passé, certains ont pu penser que l'économie du Québec pouvait compter uniquement sur le Grand Montréal, sur Québec, Trois-Rivières ou Sherbrooke, que la croissance reposait désormais uniquement sur l'ouverture mondiale des marchés. Sachez bien que notre formation politique part d'une prémisse radicalement différente : l'économie nationale du Québec doit impérativement être une synergie qui met à contribution le dynamisme des régions et la force d'attraction des grands centres.

Vous savez, Mme la Présidente, dans mon coin de pays, en Beauce, nous avons su mettre en valeur l'entrepreneuriat local. Nous avons même une école d'entrepreneuriat dont la réputation n'est plus à refaire. On pouvait d'ailleurs lire, dans le journal *La Presse*, il y a moins d'un an, les propos suivants : «Les quelque 800 entreprises dont le P.D.G. s'est entraîné à l'École d'entrepreneurship de Beauce affichent une croissance annuelle moyenne de 32 %, alors qu'au Québec seulement 6 % des entreprises arrivent à générer un taux de croissance annuel moyen de plus de 20 % sur une période de trois années consécutives.» Bien sûr, ces 800 entreprises n'ont pas toutes pignon sur rue sur Saint-Joseph-de-Beauce ou sur Saint-Lambert-de-Lauzon.

• (11 heures) •

On peut donc dire, Mme la Présidente, que le Québec tout entier a su développer une expertise dans le développement des PME. Je suis très fier de savoir que nos collectivités peuvent compter sur un réseau d'entrepreneurs qui ont à cœur le rayonnement de leur entreprise et la prospérité de leur région. Le travail de l'État n'est donc pas de se substituer à ces entreprises, le travail de l'État, c'est plutôt de mettre en place les conditions propices au développement économique de l'ensemble des régions du Québec. En ce sens, je tiens à saluer l'audace et la vision de mon collègue le ministre des Finances, qui dévoilait, dans son dernier budget, un ensemble de mesures totalisant 1,5 milliard de dollars afin de dynamiser le développement économique régional. Je pense, entre autres, à la mise en place du programme de crédit d'impôt Capital synergie, qui incitera les entreprises établies à investir dans le capital-actions des PME québécoises. Je pense aussi à tout le secteur de l'économie sociale. Il est toujours pertinent de le rappeler, mais l'économie sociale est un important vecteur de croissance économique dans les régions du Québec. Dans le cadre d'un nouveau plan d'action étalé sur cinq ans, le gouvernement soutient... pour ce secteur, que le gouvernement soutient... atteindra 72 millions de dollars.

En tant que législateurs, il est de notre responsabilité de mettre en place des politiques qui répondent à l'intérêt commun. Sur l'ensemble du territoire, cet intérêt passe impérativement par la création des conditions propices à la croissance des entreprises, tout comme à l'éclosion de nouvelles opportunités d'affaires. Je suis confiant, Mme la Présidente, que nous saurons mettre en place un développement économique bien ancré dans la réalité démographique, culturelle et géographique du Québec. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait l'automne dernier en adoptant la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation. Avec la réforme d'Investissement Québec, je sais que nous nous sommes donné les outils nécessaires afin de mieux soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat québécois. D'ailleurs, mon collègue le ministre de l'Économie le rappelait en conférence de presse le 3 février dernier, le projet de loi n° 27 a été conçu et rédigé afin de mieux structurer le développement économique des régions.

Je vous le dis, Mme la Présidente, c'est rassurant de savoir que les membres influents du Conseil des ministres, tant le ministre de l'Économie que la ministre déléguée au Développement économique régional, ont à cœur la réussite des entreprises québécoises et la prospérité de notre société. Je salue le travail accompli et les actions à venir de notre gouvernement et je remercie l'équipe dynamique économique de notre gouvernement. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Rizqy : Merci beaucoup. Merci aussi pour la réponse de tantôt par rapport à Internet. Et je comprends que le gouvernement du Québec va aller de l'avant, et j'espère que vous allez quand même talonner le gouvernement fédéral pour qu'il prenne ses responsabilités et de vous assurer que les sommes qui sont dues au Québec, les investissements dus au Québec seront enfin, permettez-moi l'expression, décaissés. Puis vous pouvez aussi compter notre appui pour talonner correctement, évidemment, après l'épisode que nous vivons en ce moment.

J'aimerais continuer, puis j'entendais la députée de...

Une voix : Laviolette—Saint-Maurice.

Mme Rizqy : Pardon?

Une voix : Laviolette—Saint-Maurice.

Mme Rizqy : ...Laviolette—Saint-Maurice quand elle disait qu'elle était ingénieure en foresterie, je trouve ça beau de vous entendre, parce qu'il y a sûrement des... Vous savez, à l'université, il n'y en a pas beaucoup, alors vous êtes un très beau modèle pour plusieurs jeunes femmes, probablement, qui nous écoutent. Et moi, je ne suis pas une fille de région, je suis une fille de Montréal, qui est née puis qui a grandi à Montréal, mais qui a eu la chance de travailler à Alcan, à Chicoutimi, pendant l'été de la fusion-acquisition, mais aussi qui a étudié et travaillé pendant un total de 10 ans à Sherbrooke. Et je sais que mon collègue à ma gauche, Harold Fortin, là, il n'aimerait pas ce que je vais dire, parce que mon jupon va dépasser...

M. LeBel : ...

Mme Rizqy : Oui, oui, excuse, Harold LeBel. Aïe! Je l'ai rebaptisé, désolée.

M. LeBel : ...j'en connais un autre aussi.

Mme Rizqy : Désolée, je l'ai rebaptisé. Mais c'est beau de voir aussi le travail qui est fait en recherche de la part de nos universités. Ils ont chacune, évidemment, leurs spécificités. Bon, mon jupon dépasse, donc vous allez comprendre que j'ai un amour particulier pour l'Université de Sherbrooke, et sûrement que le député de Rimouski va dire : Non, c'est l'UQAR, la meilleure université, et d'autres diront : Non, c'est l'UQAT, d'autres diront : C'est l'UQAR et d'autres vont dire que c'est l'Université du Québec à Chicoutimi, mais parlons d'universités. Je le sais, à quel point c'est important, la spécificité de chacune de nos universités. Ma collègue la députée de Vaudreuil, elle nous a parlé, lors de l'étude de la loi n° 37, à quel point que c'est important aussi de garder les spécificités de chacune de nos universités, surtout en matière de recherche. Et, dès que chacune des régions ont des spécificités différentes... c'est drôle, hein, parce que, quand que je suis à Chicoutimi ou quand je suis à Sherbrooke, j'ai entendu le même commentaire : Nous, Marwah, là, on est des patenteux, pas dans le sens péjoratif, mais, tu sais, dans le sens le plus noble du terme, dans le sens qu'on fait avec qu'est-ce qu'on a puis on essaie toujours de développer des outils pour aller plus loin, toujours beaucoup, beaucoup plus loin. Et j'apporte à votre attention quelque chose qui m'a été dit par plusieurs recteurs et rectrices, la reddition de comptes, c'est sûr, quand on est patenteux, on veut aller vite puis on essaie d'avoir le moins de bâtons dans nos roues. Je ne sais pas s'il va y avoir une façon de trouver pour réduire le fardeau administratif, notamment pour les universités. Parce que, là, on passe d'un seuil de 25 000 à 10 000, on pourrait peut-être réfléchir de comment qu'on peut peut-être, au niveau informatique, de vraiment aller plus vite puis de s'assurer... Ça, c'est plus un commentaire, puis on pourra réfléchir, court et moyen terme, tous ensemble, pour s'assurer que nos universités, qu'ils travaillent de pair avec l'industrie, qu'ils travaillent avec l'industrie pour, justement, trouver des solutions. Moi, je l'ai vu, notamment, à Chicoutimi, avec l'entreprise qui est maintenant Rio Tinto Alcan, avec l'université locale, à Chicoutimi, mais aussi avec l'Université Laval, faire de la recherche, des partenaires de recherche. On le voit très bien aussi avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, qu'il y a beaucoup, beaucoup de recherche qui est faite là-bas, et ça, il faut garder cette spécificité.

Et là je vous amène à un autre endroit, Mme la ministre. Tantôt, vous avez dit : On ne veut pas du mur-à-mur, puis je suis tellement d'accord avec vous. Moi, j'aime ça, le sur-mesure. J'aimerais qu'on puisse voir si c'est possible, par règlement, que, pour ce qui est des appels d'offres... Je comprends, là, qu'on veut regrouper, mais est-ce qu'on pourrait, par règlement... de dire qu'on commence un appel d'offres au niveau local pour vraiment voir si... par exemple, en Estrie, on a du papier, par exemple, Cascades, voir si d'abord on peut avoir un appel d'offres très régional avant d'arriver au niveau national puis, par la suite, au niveau international? Ça, ça va nous permettre de réduire les coûts de transport. En matière d'environnement, évidemment, ça va nous donner un petit coup de main, mais surtout ça va garder la vitalité de nos régions et, évidemment, toute l'expertise qui est développée de façon régionale. Alors, ça, Mme la ministre, j'apporte ça à votre attention pour voir si on peut le faire par règlement, et j'aimerais bien vous entendre.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre pour cinq minutes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je retiens trois points très importants. C'est très intéressant, je suis agréablement surprise des propos que vous tenez aujourd'hui, Mme la députée de Saint-Laurent. Franchement, c'est un sujet qui me préoccupe et m'interpelle beaucoup. C'est évident que notre gouvernement va travailler fort, d'abord, à décaisser les

sommes fédérales pour Internet, hein? Je pense qu'il y a une responsabilité nécessaire. Et il y a des fonds, aussi, au CRTC, qui sont là pour des projets de branchement, puis on travaille déjà aussi dans cette perspective-là. Puis au fédéral, bien, évidemment, on va aller chercher les sommes, là. Les élections sont passées, nous sommes prêts.

Autre élément très important, c'est le milieu universitaire. Au Québec, on a cette chance d'avoir le réseau des universités du Québec, mais aussi des grandes universités, qui sont à Sherbrooke, à Montréal, à Québec, qui se démarquent à l'international également. C'est évident qu'on a besoin de ce niveau d'éducation, puis je pense que nos universités apportent, dans toutes les régions, un niveau, un standard académique intéressant pour tout le monde, puis c'est ce qui fait qu'on occupe bien notre territoire, malgré l'ampleur de notre territoire. Les universités sont très présentes. Je pense à l'UQAR, qui est en Gaspésie, sur la Côte-Nord, avec Chicoutimi aussi. Il y a des belles collaborations. Les universités du Québec arrivent avec un esprit de collaboration. Je pense à l'Université Laval, qui va ouvrir une école de médecine rurale à Rimouski, c'est incroyable. Je ne pensais pas... Je me disais : Bien, c'est... il me semble, on aurait dû penser à ça avant, tu sais, une spécialisation en médecine rurale, dans le contexte de notre grandeur de territoire, avec le Nord-du-Québec, les Inuits, avec les municipalités reculées de la Côte-Nord, hein, les petits villages, là, sur la côte. Ça aussi, ça demande des particularités spéciales. Ma ministre... la ministre de la Santé, ma collègue, travaille d'ailleurs à former davantage les IPS pour qu'elles puissent avoir plus de pouvoirs dans le milieu de la santé, puis ça va aller aussi dans cette perspective-là.

Pour revenir au milieu universitaire, de 2006 à 2009, je travaillais pour le réseau de l'Université du Québec, justement, à travailler sur le transfert technologique, mieux former les agents de recherche dans les universités du Québec, leur amener des outils pour que le transfert puis l'interface entre le milieu de la recherche et le milieu des affaires se fassent. On sait que le milieu universitaire parle un langage particulier — vous le savez très bien, Mme la députée, vous avez été vous-même universitaire et professeure — donc cette perspective-là doit se marier mieux pour mieux commercialiser avec le monde des affaires, qui parle un autre langage et une autre vitesse aussi. Donc, comment on crée... moi, j'appelle ça des traducteurs, pour que se commercialise ce... puisse s'effectuer ce transfert technologique? Malheureusement, on n'est pas encore là, mais il y a des pistes intéressantes. Puis le budget, d'ailleurs, a amené, là, des pistes là-dessus, au niveau de l'innovation, puis un meilleur maillage entre le milieu universitaire et le milieu des affaires.

• (11 h 10) •

Par ailleurs, dans la stratégie de développement économique régional qu'on met en place actuellement, on tient à ce que la recherche soit plus présente directement dans les entreprises. Et, vous allez voir, on va proposer des actions concrètes en ce sens, parce que c'est nécessaire. On ne peut pas dissocier la force de recherche qu'on a au Québec de notre milieu des affaires, des 250 000 PME qui sont là, partout au Québec. Donc, moi, c'est un sujet qui me passionne, puis, vous allez voir, ça va se refléter également dans la stratégie de développement économique régional.

Pour ce qui est d'un autre sujet fort intéressant, c'est la Loi sur les contrats des organismes publics, dont vous parliez. On a travaillé le p.l. n° 37, qui est les achats. Maintenant, mon collègue du Trésor s'oriente vers cette modification, ces ajustements au niveau de la LCOP, qu'on appelle, dans notre langage. Donc, comment on favorise de meilleurs contrats? Moi-même, ayant été mairesse, je sais qu'au niveau municipal aussi il y a des enjeux à ce niveau-là. On ne peut pas toujours faire affaire avec nos fournisseurs locaux, puis on sait qu'en matière de développement économique régional c'est nécessaire. Personnellement, je veux qu'on valorise aussi davantage les circuits courts, comment on favorise notre économie autour... tout ce qui est économie sociale, économie circulaire, mais toutes nos entreprises locales, comment on les valorise dans les appels d'offres plus publics, plus généraux, de plus grande envergure. Donc, c'est tous des éléments que j'ai portés à l'attention de mon collègue au Conseil du trésor, qui est aussi très préoccupé, comme mes collègues, aussi, députés des régions, on est préoccupés par ça puis on veut le favoriser pour continuer d'occuper notre territoire au Québec.

En terminant, vous parlez de spécificité des régions. Évidemment, moi, c'est un dada qui m'anime depuis 25 ans, j'ai fait mes études sur le sujet. Il faut parler de spécificité des régions, mais il faut aussi parler d'équité interrégionale. Montréal a sa place là-dedans. Montréal est une région, puis on doit le mettre aussi comme acteur important, mais il faut s'assurer de l'équité entre les régions, de l'équité interrégionale, puis c'est ce que la stratégie va faire.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la ministre. La parole est maintenant au député de Rivière-du-Loup—Témiscouata pour cinq minutes.

M. Tardif : Merci, Mme la Présidente. J'aime bien votre conclusion sur l'équité des régions. On est tout à fait dans la même philosophie pour l'ensemble des régions.

Rapidement, je vais revenir sur le dernier thème, c'est que plusieurs acteurs doivent poser des questions pour comment on doit construire ou reconstruire nos régions. On a parlé du rôle des entrepreneurs. J'aimerais quand même revenir sur le budget, où la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup... je sais que Rivière-du-Loup n'est pas le Bas-Saint-Laurent, puis Rimouski n'est pas le Bas-Saint-Laurent, mais la Chambre de commerce disait qu'elle salue les mesures et... de même que la Fédération des chambres de commerce du Québec disait le même propos. Donc, sur ce point, on n'ira pas plus loin sur les commentaires du budget, c'est un résumé.

Et j'aimerais aussi reparler sérieusement sur le troisième point, au niveau du recrutement, de tout l'aspect du tissu social, du rôle de nos municipalités, des villes, des MRC. Elles ont un rôle important pour un positionnement fort des régions, pour un positionnement fort, également, de nos produits. Donc, je pense que le temps est vraiment venu pour tout le monde, là, d'aller vers une concrétisation. Entre autres, quand que le gouvernement dit «une décentralisation de 5 000 postes», 5 000 postes, c'est une décentralisation. Ça ne veut pas dire une centralisation régionale, ça veut dire une décentralisation régionale également. Et je pense que mon collègue de Rimouski comprend très bien, puisqu'il représente un comté bien représenté. Et je suis très heureux pour lui. On en veut, nous aussi, mais je suis très heureux, sincèrement, pour Rimouski. Et je ne fais pas partie de cette guéguerre-là, mais c'est un clin d'oeil quand même. Alors, aujourd'hui, quand même, c'est important, et nous allons vers cette directive-là.

Puis je vous dirais que le troisième point, aussi, que je vais rattacher, je réitère l'importance de la mobilité sur un aussi vaste territoire que le nôtre. C'est donc important, c'est majeur pour nos services, c'est majeur pour nos ressources humaines. Et, oui, nous devons continuer dans ce sens-là, entre autres, pour l'Est du Québec. Mais je vous disais, il y a quelques minutes, que j'ai eu la chance de travailler dans toutes les régions du Québec. D'ailleurs, quand je donnais des conférences à Montréal, je mettais Rivière-du-Loup... 400 kilomètres, Montréal—Rivière-du-Loup puis 450 kilomètres Gaspé—Rivière-du-Loup. C'est juste relatif, là, dépendant des points de vue qu'on regarde où sont les régions et d'où on part. Donc, la question de la mobilité, elle est très importante.

Et la revitalisation de nos régions va passer sur nos capacités de mettre en oeuvre nos projets ensemble puis d'être capables, aussi, de réagir et d'exercer nos ambitions et les spécificités qui peuvent nous animer, là, qui nous permettent d'aller plus loin, sans nécessairement aller dans la platebande des voisins. C'est une... complémentarité, pardon.

Alors, oui, je suis très fier d'être un régionaliste. Oui, on est capables d'aller encore plus loin ensemble, et je suis convaincu que le budget et les efforts de décentralisation du gouvernement vont nous amener à réaliser des éléments qui vont être gagnants pour l'ensemble de la population qui couvre notre territoire. Alors, merci, c'est l'ensemble des... je pourrais continuer, mais j'arrête ça là.

Une voix : ...

M. Tardif : Ah! on peut continuer? On peut continuer, si vous voulez, mais je vais manquer un petit peu de temps, là. Mais sur la situation régionale... puis on ne peut pas y aller vraiment de façon spécifique, mais, sur l'ensemble de nos situations, je pense qu'on est... on a parlé des universités, on a parlé des formations, on a parlé de la santé, on a avantage à travailler sur nos aspects qui peuvent nous rassembler puis qui peuvent être spécifiques pour le Québec, qu'est-ce que nous avons besoin.

On parlait des forêts, j'ai la chance d'avoir un comté à 80 % forestier. Donc, oui, la forêt, chez nous, c'est un élément, aussi, qui est important, mais évidemment on n'a pas la même réalité que... Prenons un exemple au hasard, disons le comté de Rimouski, où peut-être qu'il y en a un peu moins, c'est...

Et j'aimerais juste vous rappeler, en terminant, M. le député de Rimouski, que mon comté s'appelle Rimouski-Témiscouata. Je sais que vous êtes natif du Témiscouata. On fait souvent rappel au comté de Rivière-du-Loup, mais c'est Rivière-du-Loup—Témiscouata, le deuxième nom le plus long de comté au Québec. Alors, je vous remercie, et je sais que vous en avez pris bonne note.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, M. le député. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente. Avant de commencer, bien sûr, j'aimerais, moi aussi, parler que ma formation politique est extrêmement solidaire avec la situation de crise actuelle. Je pense que le peuple du Québec est en train de démontrer une forte capacité à se mobiliser, à s'organiser et à poser des gestes ambitieux pour faire face à la crise, à penser en dehors de la boîte, aussi, pour prévenir le pire. Donc, nous sommes très solidaires avec le peuple du Québec.

Écoutez, je voudrais, en commençant, faire peut-être une petite mention au député de Beauce-Nord, qui disait, tout à l'heure, que ce n'était pas son gouvernement qui avait retiré le mot «région» du ministère des Affaires municipales. Toutefois, c'est le gouvernement de la CAQ qui a retiré le mot «occupation du territoire», donc c'est quand même significatif. Pour un gouvernement qui se disait gouvernement des régions, qui avait plein de promesses, venant d'une région périphérique d'un comté très rural aussi, je ne vous cacherai pas un petit peu ma déception, à ce stade-ci. Et j'aimerais quand même souligner que, pour moi, l'heure n'est plus au bilan des libéraux. Ça fait maintenant un an et demi que le longtemps actuel est en place, deux budgets de déposés, donc je pense qu'on a un gouvernement qui est maintenant imputable de ses actions et qui ne peut plus se... se déresponsabiliser, pardon, sur le bilan des autres.

Il y a à peu près un an, jour pour jour, on s'est aussi retrouvés face à face pour parler de développement économique régional, comme ça, sur une interpellation de la première... de l'opposition officielle, et je suis quand même assez surprise, parce que ce que la ministre mettait de l'avant à ce moment-là, bien, c'est les mêmes éléments qu'elle nous ramène aujourd'hui, c'est-à-dire parler d'accès Internet, parler de transformation numérique, parler d'innovation pour les entreprises. C'est bien beau, tout ça, mais ce n'est pas ça qui va soutenir uniquement le tissu social de nos régions. Tantôt, vous avez parlé d'un désert social. Qu'est-ce que vous faites à ce niveau-là?

Et moi, j'ai envie de vous parler de ma région, évidemment, l'Abitibi-Témiscamingue, où, actuellement, ce sont les chambres de commerce qui font des représentations pour la pénurie de places en CPE, pour la pénurie de logements parce que nos gens ne sont même plus capables de trouver d'endroits pour leurs enfants, donc ne peuvent pas retourner sur le marché du travail. On a de la difficulté à attirer des nouvelles familles chez nous parce qu'on est en pleine pénurie de logements également. On a un taux d'inoccupation qui est en moyenne autour de 1 %. Donc, qu'est-ce qu'on fait pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre qui frappe de plein fouet nos entreprises?

• (11 h 20) •

J'aimerais vous parler aussi... pour illustrer un peu les conséquences de la pénurie de main-d'oeuvre, l'impact que ça a sur notre réseau routier. C'est quand même... Le réseau routier, ce sont un peu les veines du territoire, donc, qui nous permettent de circuler. On parle de faire de l'exportation, je veux dire, qu'en est-il, si on n'a plus de route pour circuler, pour faire circuler nos denrées? Vous savez, le gouvernement était bien fier d'annoncer 500 millions de dollars dans le PQI pour l'amélioration des routes qui vont permettre de rehausser l'état global du réseau routier local. Or, avec la pénurie

de main-d'oeuvre qui frappe actuellement les régions, l'argent, c'est beau, mais il faut donner un coup de barre au niveau de la main-d'oeuvre, au niveau des travailleurs qui vont pouvoir mettre en application les choses à faire pour rehausser notre réseau. Juste chez moi, là, en Abitibi-Témiscamingue, on parle de 227 structures de ponts, ponceaux sur à peu près 414 qui ont besoin d'interventions. Un pont qui ferme, comme c'est le cas au Témiscamingue, actuellement, sur la montée Gauthier, c'est une explosion de coûts pour nos municipalités, qui doivent absorber les reflux de véhicules sur leurs chemins municipaux. J'ai des gens qui travaillent à Guay, qui... je veux dire, qui habitent à Guay qui ne peuvent plus passer par le chemin principal pour se rendre à travers le champ pour aller travailler, 180 kilomètres de détour par semaine. Et moi, j'aimerais rappeler que c'est le gouvernement de la CAQ qui a mis un gel d'embauche au MTQ en septembre dernier, gel d'embauche mais aussi d'heures supplémentaires, attrition lors des départs à la retraite, et il n'y a pas de mesures, dans le budget actuel, pour favoriser l'embauche de gens dans nos régions, entre autres dans la fonction publique. Pourquoi vous ne nous parlez pas de disparité régionale? Pourquoi vous ne nous parlez pas de mesures attractives pour nos régions pour qu'elles puissent ensuite bien se développer?

L'objet, aussi, de cette interpellation-là, c'était de parler de centralisation. Quelles ont été les mesures proposées pour décentraliser? Vous me parlez de l'équité des régions, mais comment s'assurer d'une réelle équité entre les régions sans décentraliser la gouvernance, sans redonner aux régions des outils de développement local qui vont faire une différence, où on va pouvoir prendre les décisions en fonction de nos réalités? Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la députée. Mme la ministre, à vous la parole pour cinq minutes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui. Merci, encore une fois, pour cette excellente question. Je m'aperçois quand même qu'il y a de la compréhension des régions. Je suis contente, je suis contente, on va pouvoir travailler ensemble. Par quoi je commence? Je vais commencer par un point important, vous avez parlé beaucoup de pénurie de main-d'oeuvre. Il y a un exemple, justement, qui se passe au nord de l'Abitibi-Témiscamingue, entre Matagami et Radisson, actuellement, c'est un projet en innovation, là, pur et dur, on parle de camionnage sans conducteur. Donc, déjà un projet pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre, on parle d'automatisation, d'innovation, puis dans une région quand même assez ardue, pour transporter le bois, donc, pour continuer de favoriser l'économie mais avec cet aspect de «sans conducteur», là. La conduite intelligente, il y a vraiment des acteurs mobilisés autour de ça, ça crée des emplois, ça amène des chercheurs, aussi, dans cette région-là. Donc, c'est fort pertinent, puis je pense que c'est intéressant aussi de le mentionner, du fait que c'est au nord de votre région, donc, dans une région périphérique. C'est donc dire que la recherche ne se passe pas à un seul endroit au Québec.

Concernant la pénurie de main-d'oeuvre, pour notre gouvernement, on est... c'est assez clair qu'il y a plusieurs avenues pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre. Il n'y a pas seulement de trouver des employés mais il y a aussi d'automatiser les entreprises. Tout ce qui peut s'automatiser doit s'automatiser. Je pense qu'il faut voir la pénurie de main-d'oeuvre comme une opportunité de changer nos façons de faire en entreprise, de mieux aborder, aussi, la question des ressources humaines, de mieux maximiser et optimiser. Puis l'automatisation peut créer des emplois de meilleure qualité parce qu'on augmente les compétences technologiques, entre autres, des employés dans plusieurs entreprises. À preuve, à Montmagny, une imprimerie s'est mise à faire de l'impression sur mesure, donc s'est automatisée mur à mur, ça a mené qu'il y a des postes qui ont été remplacés ailleurs avec des emplois de meilleure qualité. Donc, c'est des façons de faire différentes qu'on est en train de mettre en place.

Ce qu'on s'aperçoit, malheureusement, au Québec, c'est qu'on est un peu en retard. On savait depuis... Moi, j'ai commencé à travailler en 1998, et on savait, à ce moment-là, qu'il y allait avoir une pénurie de main-d'oeuvre, là, à l'aube de 2020. Malheureusement, les politiques publiques n'ont pas planifié cette pénurie, cette rareté de main-d'oeuvre qu'on vit actuellement, donc on doit faire du rattrapage et prendre les bouchées doubles. Puis je pense que mon collègue au niveau de l'Emploi prend ces bouchées doubles, entre autres, pour... en faisant La Grande Corvée. Dès notre entrée en poste, on a fait La Grande Corvée pour comprendre et connaître les bons besoins des entreprises en matière de main-d'oeuvre puis évaluer aussi, avec le MEI, qu'est-ce qui peut s'automatiser là-dedans, les postes qui peuvent s'automatiser, se changer pour que... offrir des meilleures qualités, puis évidemment on investit dans la formation.

Tantôt, on parlait de désert social. Évidemment, les entreprises ne peuvent évoluer dans un désert social. Ça, ça veut dire qu'il faut investir au niveau des infrastructures de loisirs, culture, sport, ensuite les routes, vous en avez parlé, c'est prioritaire. C'est de cette manière que les milieux vont devenir attractifs pour les entreprises, mais surtout pour des employés qui vont venir s'établir et occuper les postes vacants dans nos entreprises. Donc, c'est ce que notre gouvernement, via le dernier budget, fait, beaucoup d'investissements dans les infrastructures de soutien, le programme en sports et loisirs, des programmes en culture — du jamais-vu, les investissements en culture — et ce, pour les régions. Donc, ça, pour moi, c'est exceptionnel.

On parle de désert social. Dans mon village natal, où j'habite actuellement, la maternelle cinq ans n'ouvrait pas, là. C'était impossible d'avoir une maternelle cinq ans. Il fallait prendre les enfants, les délocaliser pour l'année prochaine. C'est ma mère qui a eu l'idée de dire : Marie-Eve, maternelle quatre, cinq ans, quelle bonne idée. On a proposé l'idée et on aura... et mon enfant de quatre ans pourra aller à l'école, dès cette année, en maternelle quatre, cinq, et nous, ça garde, dans notre village, une maternelle ouverte. Ça, c'est des idées comme ça qui font en sorte... Puis ça vient de notre gouvernement, de dire : Bien, on peut avoir des maternelles quatre ans. Les enfants de quatre ans peuvent y aller, puis ça sauve un village. Ça aide à garder à l'école des enfants puis à avoir une école dans un village qui en a bien besoin pour attirer les familles. Donc, ça, moi, c'est des mesures qui sont clairement concrètes pour les régions.

Au niveau des outils, on parlait des outils, que c'étaient les chambres de commerce qui défendaient les places en CPE. Évidemment, les maternelles quatre ans sont une avenue, puis moi, je le vis concrètement dans ma région, mais aussi il va y avoir des agents de développement, il va y avoir des agents de développement économique dans le budget, et

réserver des sommes pour que des ressources supplémentaires dans chacune des MRC... pour mieux accompagner les entreprises au niveau local et régional, c'est important. Il y a eu beaucoup, beaucoup de ressources d'enlevées à cet effet au cours des dernières années avec la disparition des CLD. On va ramener, réinjecter des fonds, là. Le budget... Les sommes sont là dans le budget pour ces...

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Lavolette—Saint-Maurice.

Mme Tardif : Merci, Mme la Présidente. Je vous reviendrai peut-être tout à l'heure, si on a un peu temps, sinon hors propos, là, pour le dossier des hémodialyses, que nous avons aussi en région, en Mauricie, et on... il y a des solutions, là.

Donc, un autre exemple que ce budget soutient le développement économique, eh bien, le gouvernement a mis en place un nouveau crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation pour tous les types d'entreprises qui souhaitent prendre le virage vers l'automatisation de la production et de l'intégration des nouvelles technologies. Ce nouveau crédit favorise particulièrement les entreprises situées en région et en territoire défavorisé. Donc, aujourd'hui, dès maintenant, les compagnies bénéficient d'un crédit d'impôt qui varie de 10 % à 20 % pour l'achat d'équipement de fabrication, de transformation et de matériel informatique ainsi que certains progiciels. Donc, en Mauricie, chez nous, au nord du Lac-Saint-Jean, dans Charlevoix-Est, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, ce crédit-là va atteindre 20 %.

Évidemment, les nouvelles technologies vont de pair avec l'accès à un réseau Internet et au réseau cellulaire. On a ce problème-là dans notre région et dans la majorité des régions du Québec, c'est un frein au développement économique de nos régions. Mais le gouvernement travaille depuis notre élection, et l'argent a été prévu. Donc, c'est un dossier que je défends et pour lequel j'ai un suivi assez assidu. Rappelons qu'il y a 400 millions qui ont été promis, qui ont été annoncés pour être injectés dans cet important dossier qui va définitivement aider au développement économique de nos régions et au maintien des jeunes aussi chez nous.

Donc, dans le nouveau budget, on a aussi un nouveau crédit d'impôt pour les entreprises qui sont existantes mais qui voudraient investir dans des entreprises émergentes. C'est une bonne façon de créer des maillages entre les entreprises.

• (11 h 30) •

Bon, une autre problématique qu'on a en région, et ma collègue l'a soulevé, c'est évidemment le problème de main-d'œuvre. Il faut attirer, il faut accélérer l'embauche de talents étrangers et il faut les intéresser non seulement à venir en région, mais à rester et à s'établir en région. Je vois d'un bon oeil les nouveaux crédits d'impôt. Le gouvernement mettra sous peu en place des processus facilitant... Par exemple, il va y avoir un processus rapide pour que les entreprises valident si le contrat de travail qu'ils proposent aux étrangers est conforme. Il va y avoir un guichet unique afin que les entrepreneurs, les chercheurs de têtes communiquent avec un seul intervenant. Ça va drôlement faciliter et, j'espère, accélérer le processus d'admissibilité et de... pour l'obtention des certificats d'admissibilité. Donc, c'est une initiative qui va faciliter, bien entendu, le travail de recrutement, et je tiens à mentionner qu'il y a environ 150 chercheurs de têtes et experts, là, qui travaillent au niveau étranger pour recruter des nouveaux travailleurs étrangers ici, au Québec, pour le Québec et que le gouvernement va investir 1 million de dollars sur cinq ans.

D'autre part, en région, nous avons aussi des problèmes de société, comme dans les grandes villes, mais on remarque davantage le vieillissement de la population et la pauvreté. Et, parce que nos bénévoles et nos organismes communautaires font une différence énorme en région, le gouvernement a annoncé, dans le nouveau budget, qu'il augmentait les subventions pour les organismes communautaires qui travaillent au soutien des familles, pour les organismes communautaires qui soutiennent les femmes victimes de violence, pour les organismes communautaires qui travaillent pour les autochtones aussi. Dans ma région, j'ai le plaisir, le bonheur d'avoir cette diversité, donc, et d'avoir trois communautés autochtones. Il y a aussi du budget qui a été réservé pour soutenir les proches aidants et pour améliorer les soins aux aînés. Mme la Présidente, chez moi, dans le comté de Lavolette—Saint-Maurice, il y a des milliers de personnes qui travaillent dans le domaine communautaire, et ce sont eux et elles qui maintiennent le tissu social des milieux défavorisés et qui viennent en aide à des centaines de personnes dans le besoin à tous les jours. Notre gouvernement...

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la députée. Là, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Rizzy : Merci beaucoup. Je vais profiter de mon dernier cinq minutes, peut-être, pour offrir à la ministre, si possible... Parce que je comprends qu'il y aura, plus tard, un règlement, puis les règlements, une fois qu'ils sont publiés, il y a une période de consultation, mais, si on pouvait peut-être travailler ensemble pour un petit 30 minutes pour voir comment on peut ajouter certaines affaires pour les universités, particulièrement, pour nos PME puis aussi les entreprises en démarrage, communément appelées les start-up, qui eux n'ont peut-être pas les mêmes moyens de leurs ambitions pour pouvoir soumissionner lors des appels d'offres, voir si on peut avoir des balises pour, de temps en temps, permettre à ceux qui pourraient se qualifier, mais qui, étant donné... n'ont pas nécessairement les crédits ou le bagage d'une entreprise qui est déjà bien établie pour être en mesure de soumissionner sur les appels d'offres, ça, je pense que ça pourrait être intéressant de le faire en amont, avant un dépôt de projet de règlement. Ça, là, je serais disponible, bien évidemment, selon votre horaire à vous, Mme la ministre.

Aussi, il y a une affaire, je crois, qui n'a pas été soulevée d'emblée quand... on n'y avait peut-être pas vu cet enjeu-là lors de l'étude et des consultations, c'est, au niveau des universités, les publicités qui sont faites dans les radios et les journaux locaux, même chose pour les cégeps. Je crois que ça prend un peu plus de temps pour qu'on puisse réaliser si, oui ou non, la publicité qui est engagée par les établissements d'enseignement supérieur dans leurs journaux locaux... Certains

pensent que c'est un service. Je ne sais pas si on pourrait peut-être le sortir de la loi n° 37, par exemple, dans le règlement puis venir spécifier que ce n'est pas un service pour permettre, justement, d'être en mesure de continuer à faire des achats locaux en matière de publicité, particulièrement en région. Ça peut paraître peut-être banal, mais le 10 000 \$, 15 000 \$, 20 000 \$ qui peut être fait, par exemple, par un cégep, par exemple en Beauce, ou à Trois-Rivières, ou en Estrie, des fois c'est ce qui fait que ça fonctionne ou ça ne fonctionne pas.

Alors, ça, ça pourrait probablement avoir une répercussion très importante, particulièrement que je siège aussi sur l'avenir des médias avec ma collègue la députée de Verdun, et c'est un enjeu qui nous préoccupe énormément. Il y a des enjeux de santé publique des fois, et, quand on était dans la consultation publique sur l'avenir des médias, ils nous faisaient référence aux radios plus régionales, qui eux étaient en mesure d'avoir un impact beaucoup plus grand, et plus important, et plus rapidement pour faire circuler des informations hyperimportantes en matière de santé publique. Notamment, aujourd'hui, on sait à quel point qu'il faut qu'on soit en contact avec la population, et aujourd'hui ce n'est même plus d'heure en heure, c'est pratiquement de minute en minute. Alors, là-dessus, j'aimerais voir avec vous comment on pourrait faire pour ce petit pan qui est au niveau de la publicité, de le sortir de la loi n° 37. Puis je crois que ce n'est même pas de le sortir, ça peut être de le spécifier, parce qu'il n'a pas été question de façon directe de cet enjeu, c'est une interprétation. Certains le mettent dans la catégorie services. Je crois qu'on pourrait le laisser dans la catégorie publicité et services publics ou faire une nouvelle catégorie pour être sûrs que ça n'entre pas dans l'achat regroupé de la loi n° 37. Merci, Mme la ministre.

Et, par la même occasion, je me permets de dire merci aux personnels politiques qui sont avec nous aujourd'hui et aussi à la page qui est avec nous. Je sais que, par la suite... Quand nous, on va retourner dans nos comtés, soyez prudents, la route va être difficile, en plus de tout ce qui se passe. Félicitations aussi à Mme la Présidente, puis, vu que c'est votre première interpellation, un grand merci, et merci à tout le monde, et merci aussi au député Harold LeBel, le député de Rimouski, pour avoir choisi un thème très important, de nous... pour nous rappeler à quel point c'est important de parler de nos régions puis de nous assurer d'avoir tous, tous les outils pour continuer la vitalité de nos régions. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la députée. Alors, la parole revient à Mme la ministre. Il vous reste trois minutes, si je ne me trompe pas.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Trois minutes?

La Présidente (Mme Boutin) : Oui.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : O.K. Ce n'était pas 10 minutes, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Boutin) : Nous n'en sommes pas aux conclusions encore. Vous avez encore trois minutes pour répondre aux questions.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Ah! O.K. Bon, alors, oui, pour le projet de loi n° 37, je ne suis pas au courant de ce que vous amenez, mais ça va me faire plaisir de pouvoir observer ça. C'est une spécificité, en effet, pour les médias locaux et régionaux. J'ai cette préoccupation-là de rendre l'information, aussi, au niveau local et régional, tout comme ma collègue au niveau du ministère de la Culture et des Communications. On partage sûrement les mêmes préoccupations que vous à ce niveau-là. Il faut que ce soit... En région, on doit avoir accès à l'information, oui, en matière de santé publique, mais aussi, dans la vie quotidienne, c'est important qu'il y ait des animateurs, qu'il y ait des messages qui se passent, des nouvelles locales et régionales, pas seulement des nouvelles qui émanent de Montréal, en fait, pour les régions, parce qu'on parle des spécificités depuis le début de l'avant-midi, puis ça, c'est important, aussi, que ça transparaisse puis que ce soit traduit dans les médias, qui portent des messages et, quand même, qui ont un pouvoir dans la communauté. Donc, ça, c'est important. Aussi, ça va me faire vraiment plaisir de vous rencontrer pour la LCOP, pour qu'on puisse la faire évoluer et cheminer, puis ça va me faire plaisir de la transmettre à mon collègue au Conseil du trésor.

Qu'est-ce que je peux dire par rapport à ça? Peut-être les cégeps aussi, qui sont un acteur, hein? On a parlé des universités tout à l'heure, mais les cégeps, avec les CCTT, qui font du transfert technologique, qui accompagnent les entreprises, qui arrivent à trouver des innovations incroyables... Je pense à Biopterre, à La Pocatière, qui font... qui s'intéressent aux champignons dans la construction, dans l'alimentation. Évidemment, on le connaît comme alimentaire, mais aussi dans la construction, dans la... Justement, c'est par les champignons qui combattent l'humidité, les champignons d'humidité. Donc, il y a plein... au niveau de la santé publique aussi, il y a des avenues fort intéressantes. Au Québec, on est très, très forts dans toutes sortes de voies au niveau de la recherche et de l'innovation, aussi de la mise en application. Donc, c'est fascinant de voir ça.

Je vais prendre mes trois minutes puis je vais en reparler aussi tout à l'heure. Là, il me reste juste 50 secondes, hein, c'est vrai, je ne prendrai pas ça. Qu'est-ce que je pourrais dire d'autre par rapport à ça? Je vais parler de... Tout à l'heure... Je vais parler de mon ordre du jour de tout à l'heure. Dans mon 10 minutes, je vais parler des directions régionales du MEI puis des... aussi de toute notre réforme d'Investissement Québec, qui va apporter un apport majeur, là, au développement économique des régions. Je vais le démontrer à mon collègue de Rimouski.

Conclusions

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la ministre. Alors, nous en sommes maintenant aux dernières interventions. Mme la ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : C'est à moi? Alors, réforme d'Investissement Québec, qui a eu cours au cours de la dernière année — je pense que notre gouvernement démontre qu'on a été en action rapidement — c'est une réforme majeure. On voulait sortir puis on avait nettement besoin que notre bras financier du gouvernement qui s'appelle Investissement Québec sorte du modèle bancaire traditionnel pour prendre des risques davantage, puis c'est ce que le projet de loi n° 27, qui a été adopté récemment, nous démontre.

• (11 h 40) •

Évidemment, quand on a mis en place cette réforme, c'était évident qu'il fallait avoir aussi davantage de présence en région. Pour moi, vous pouvez en parler à mon collègue Pierre Fitzgibbon, j'étais... Même M. Legault m'a toujours dit ça : Marie-Eve, toi, tu es la tannante des régions, parce que c'est un dossier qui me passionne, qui m'intéresse, et je ne peux concevoir qu'on habite dans deux seules villes, dans... ampleur de notre territoire. Donc, pour moi, quand je suis arrivée au gouvernement comme ministre, c'était clair qu'il fallait qu'il y ait une place prépondérante aux régions et même l'accès au financement en région pour les entreprises. Quand j'ai fait ma tournée, à partir de janvier 2019, les entreprises nous disaient, au Saguenay—Lac-Saint-Jean particulièrement : On se fait dire à tous les jours de s'en aller à Montréal pour avoir du financement ou de l'aide comme entrepreneurs. Pour moi, cette réponse-là était inacceptable. Il fallait passer à autre chose, puis c'est ce que la réforme fait.

Tous les employés des directions régionales du ministère de l'Économie et de l'Innovation se dirigent vers Investissement Québec à partir du mois de mai prochain. Donc, les employés, les services demeurent présents, mais ça va être dans Investissement Québec plutôt, c'est juste le chapeau qui change, et de plus on ouvre plus de bureaux locaux dans les régions. Donc, il va y avoir plus de points de service au niveau d'Investissement Québec, il y en aura 26 partout au Québec, on sait qu'il y a 17 régions. Donc, c'est une avancée, aussi, à cet effet.

Changement majeur avec la loi n° 127, c'est aussi qu'on demande aux professionnels de chez Investissement Québec non pas d'attendre les entreprises dans leurs bureaux — puis c'est ça qui m'apparaît fort pertinent dans une question d'occupation du territoire — mais bien d'aller chez les entrepreneurs évaluer leurs besoins, déterminer les stratégies avec eux puis agir concrètement pour que leurs projets d'entreprise et leurs projets de croissance avancent, et ce, partout au Québec. C'est ce qu'on veut chercher. On a été... Au Québec, avec ce qui s'est passé en 1997, les CLD, on était plus en mode analyse de projets dans le milieu des affaires. Là, on se dirige vers un projet, avec Investissement Québec, accompagnement des projets d'affaires, puis c'est ce qui va faire croître nos entreprises. On fait le pari que c'est ça qui va faire croître nos entreprises partout. Partout au Québec, on est en train... Puis toute l'équipe du MEI qui était présente, qui avait tout développé l'expertise régionale, va amener, va former les gens chez Investissement Québec à devenir des meilleurs accompagnateurs des projets d'affaires dans les régions. C'est ce que je trouve intéressant et fascinant. On ne sera pas juste dans le financement, on va être aussi dans l'accompagnement chez Investissement Québec.

Il y aura, en plus de tous les bureaux, la logistique. Il y aura aussi des comités régionaux qui pourront donner des perspectives, des orientations sur les entreprises à financer, sur le développement que chaque région doit se donner pour encore se propulser, propulser leur prospérité au niveau économique. Donc, ça, je pense que ça va amener tout un dynamisme, toute une transformation au niveau de l'approche et l'accompagnement des entreprises.

Donc, pour moi, le fait que trois régions soient regroupées au MEI, c'est optimiser les façons de faire et c'est d'être... d'avoir... de partager des ressources, de partager des façons de faire, d'améliorer la communication. Parce qu'on reste au Québec, là, on est juste 8 millions, il faut se le dire, donc de pouvoir avoir ce regroupement... Puis ce n'est pas les services. Les services seront offerts via Investissement Québec au niveau local et régional, mais on se donne, au niveau du MEI, cette interface entre les trois régions aussi, parce qu'il y a des entrepreneurs qui font affaire dans ces trois régions-là. Puis il va y avoir des regroupements partout au Québec au niveau du MEI, mais tous les services qui étaient offerts au MEI sont offerts via Investissement Québec. Donc, on a ajouté une couche de services supplémentaire et d'accompagnement supplémentaire. Donc, on est dans un mode régions.

Deux éléments sur lesquels je veux me pencher à tout prix, parce que ça me passionne. D'abord, le nouveau plan d'action en économie sociale. Au Québec, on fait figure de leader, au niveau international, là-dessus depuis 1996, on se démarque, puis chaque gouvernement qui a passé depuis ce temps a soutenu l'économie sociale. Pour nous aussi, on a cette préoccupation, puis moi, c'est ce que je veux amener aussi davantage. Ce qui va peut-être amener cette démarcation aussi, c'est qu'on veut prendre l'économie sociale comme façon de redynamiser, revitaliser les communautés rurales par le soutien de services de proximité. L'économie sociale, c'est une économie communautaire, une économie coopérative, une économie qui offre des services aux gens. C'est vraiment dans cette perspective-là qu'on va prioriser le plan d'action en économie sociale des cinq prochaines années.

Évidemment, toutes les avancées au niveau de l'innovation en économie sociale aussi seront prépondérantes. On a beaucoup soutenu la recherche, l'évaluation de l'économie sociale au cours des dernières années, mais là on va aller vers l'action, vers l'innovation, vers le soutien des milieux plus ruraux, des régions, des services de proximité. On le sait, les communautés rurales perdent leurs services de proximité, que ce soit la station-service, que ce soit leur garderie, que ce soit leur dépanneur. Bien, comment on fait, via ce plan d'action là, un plan d'action provincial... comment on agit très localement, pour moi, j'ai cette grande préoccupation-là. On a aussi consulté l'ensemble des acteurs de l'économie sociale : il y a le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité qui a travaillé avec nous, il y a des acteurs locaux et régionaux qui travaillent en économie sociale, les... qui travaillent aussi sur ce comité-là à nous donner des idées, à alimenter le chantier du plan d'action.

Finalement, je vais parler de ce qui me tient énormément à cœur. Au Québec, depuis plus... depuis 20 ans, on ne s'est pas doté d'une vision du développement économique régional. Donc, ce qu'on va faire, d'ici septembre... C'est

déjà commencé, en fait, depuis quelques mois. On travaille avec différents groupes de la société civile, des représentants, aussi, municipaux, des représentants des régions, du milieu universitaire, des chercheurs. Au Québec, on est très forts au niveau de la recherche en matière de développement régional, développement local. Donc, plusieurs chercheurs font partie de notre comité pour bâtir cette stratégie de développement économique régional, qui va donner un nouvel... une approche renouvelée au développement des régions, à la place que doivent prendre les régions. Je vous ai parlé beaucoup de respect des spécificités régionales et d'équité interrégionale, c'est évidemment dans cet esprit-là que va s'inscrire la stratégie de développement économique régional, qui nous tient à cœur.

Les députés de la CAQ me parlent souvent de toutes les préoccupations, aussi, de la ruralité. Pour moi, c'est aussi essentiel qu'on soutienne la ruralité, qui a été oubliée dans les dernières années, malheureusement, parce que la ruralité fait aussi partie de notre occupation du territoire. Les gens sont heureux, ont un sentiment d'appartenance de faire partie de cette ruralité, hein, qui nous rappelle des fois notre histoire puis qui peut aussi s'inscrire dans la modernité et l'innovation, évidemment, si on est branché à Internet. Donc, voilà, nous le serons, parce que c'est un engagement clair et ferme, pour nous, qui ne changera pas à ce niveau.

La stratégie va aussi traiter de tout l'accompagnement qu'on veut faire au niveau local, parce que ce n'est pas seulement qu'au niveau régional qu'on doit accompagner les entrepreneurs, mais aussi au niveau local. D'ailleurs, dans le budget, des sommes sont réservées à cet effet, ça va s'inscrire dans la stratégie de développement économique régional, l'investissement aussi dans les infrastructures, comment on soutient les municipalités à offrir des services de qualité, à se renouveler pour attirer des gens à habiter notre territoire, mais aussi à l'animer, parce que les municipalités sont devenues des acteurs incontournables en matière de développement local et régional. Donc, il faut aussi que ces municipalités-là soient outillées à bien attirer les gens, à faire la promotion du milieu de vie puis à s'assurer que les services soient là pour tout le monde. Un centre sportif, ça doit être dans les communautés. Si on veut attirer des gens, il faut avoir des infrastructures de qualité. Ce n'est pas vrai que les jeunes de 20 ans ne jouent seulement qu'aux quilles dans un milieu. Pour moi, c'est important qu'il y ait plus qu'un salon de quilles dans une communauté pour que les jeunes puissent s'épanouir, donc un centre sportif, une piscine de qualité, d'avoir aussi des infrastructures culturelles, peu importe où on se trouve, comment on met en valeur notre patrimoine bâti partout au Québec. On a, dans nos régions, là, des bijoux, des joyaux patrimoniaux sur lesquels on doit miser. Donc, ça fait partie de cela, la stratégie va tenir en compte tout ça. Puis tout l'aspect touristique, évidemment, on en a parlé.

Je vais profiter des dernières secondes, encore une fois, pour rappeler que le gouvernement mise vraiment, avec la situation actuelle que l'on vit... veut travailler avec les entreprises de manière urgente. Toutes nos actions ont été accélérées, actuellement, pour bien soutenir les entreprises dans le contexte du COVID-19. Il faut absolument que les gens le sachent, puis on tient à rassurer la population également.

En terminant, je tiens à remercier l'équipe du ministère qui m'accompagne aujourd'hui, qui font un travail exceptionnel, qui sont presque autant passionnés que moi des régions, mais surtout d'entrepreneuriat, puis je les remercie beaucoup. Je remercie aussi mon équipe du cabinet, qui m'accompagne avec fougue et passion. Merci.

• (11 h 50) •

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Rimouski. Pour votre dernière intervention, vous disposez de 10 minutes.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, Mme la Présidente. La ministre me donne beaucoup de pouvoir de mobilisation pour avoir convaincu tout le monde à Rimouski de sortir qu'ils étaient déçus du budget. Je vais vous dire, j'aimerais ça avoir ce pouvoir-là, mais je ne l'ai pas, et il n'y a personne à Rimouski qui a besoin de moi pour parler, surtout pas mon maire. Je vais vous le dire, le maire de Rimouski est capable de parler tout seul. Il l'a fait lui-même, il a dit qu'il était déçu, qu'il a eu l'impression que la ville et notre territoire n'a pas été respecté ou n'a pas... il y avait des engagements qui étaient pris puis qui n'ont pas été respectés. Puis il n'y a pas juste le maire, là, tu sais, plein de monde à Rimouski... C'était assez unanime, et je tiens à le dire, il y avait de la déception par rapport à ce budget-là.

La ministre le sait aussi, là, puis je le répète, je n'en fais pas un cas personnel, là, mais beaucoup de monde trouve que les trois régions pour une seule ministre, c'est trop. Ça fait en sorte que les... des fois, des retours d'appel, des suivis de dossier sont plus longs. Il y a beaucoup de changements à votre cabinet... qui fait que c'est très difficile, et je le dis, là, vraiment sans rien en arrière de la tête, mais je trouve que c'est trop compliqué, et il faut améliorer ça. Je l'entends sur le territoire, que c'est difficile, travailler avec une ministre qui travaille... qui a trois régions, qui en a beaucoup, et un cabinet qui a été très... qui a changé beaucoup dans les derniers mois.

La 20 au PQI, c'est important. Là, je sais bien, on peut bien nous dire que ça va être à la fin du mandat, mais c'est important, parce que, pour l'instant, la ministre a beau dire que c'est un projet qui existe, mais il n'existe pas. Tant que le projet n'est pas au PQI, personne ne travaille sur ce projet-là, ce qui fait en sorte que des gens sortent que : Eh! ça va nous prendre quatre voies, d'autres : Ce ne sera pas quatre voies. Ça rend tout le monde un peu inquiet. Il y a des enjeux importants, là, au niveau de l'environnement, au niveau de protection des paysages. Quand on passe au Bic, tu sais, c'est magnifique. Ça fait qu'il y a des enjeux importants qu'on n'est pas capables de travailler parce que la 20, elle n'est pas au PQI. On ne demandait pas que la pépinière débarque demain matin, là, tu sais, on demandait que ça soit au PQI, puis qu'on commence à regarder, puis que les citoyens soient consultés sur des tracés. Et, encore là, il faudra attendre, il faudra attendre, et ça va laisser place à toutes sortes de choses, à des situations qu'on va connaître cet été à Trois-Pistoles, M. le député de Rimouski... de Rivière-du-Loup—Témiscouata, qu'on va reconnaître encore, et il faut... ça va... j'aurais aimé qu'on passe à autre chose. Et c'est certain que les intervenants de chez nous vont revenir à la charge pour faire en sorte que la 20, le plus rapidement possible, revienne au PQI.

La salle d'hémodynamie, c'est assez particulier. On a mobilisé beaucoup de monde dans les dernières semaines, on savait que j'allais... Puis je l'avais dit, comme je fais de temps en temps, la ministre de la Santé savait que j'allais lui poser la question, je ne voulais pas faire de piège, et on entendait les téléphones de Québec, ça se promenait en Gaspésie puis ailleurs, dire aux gens : Non, non, non, ce n'est pas faisable à Rimouski, ne faites pas ça, c'est bien mieux à Québec, là, l'INESSS l'a dit, là — aïe! Puis ça, l'INESSS, c'est important, là — tu sais, ce n'est pas faisable. Et là c'est comme... on ne cherche pas de solution, on jette le bébé avec l'eau du bain : Ce n'est pas faisable. Moi, là, je vais vous dire, on n'est jamais du mauvais côté quand on revendique plus de services en région, puis la salle d'hémodynamie, on ne lâchera pas.

Crédit d'impôt pour l'innovation, qui était dans le budget, c'est intéressant puis c'est modulé par rapport aux territoires plus en difficulté. Mais, je vais vous dire, quand ces territoires-là n'ont pas de service Internet, tu as beau avoir un crédit d'impôt pour l'innovation, tu ne vas pas loin avec ça. Puis ma collègue de Joliette me disait, là, dans son comté, Sainte-Mélanie, Crabtree, Saint-Thomas, pas de service Internet haute vitesse. Ça fait que leur crédit d'impôt pour l'innovation, je ne sais pas ce qu'ils vont faire, mais c'est pour ça que c'est hyperimportant. Puis le gouvernement a déjà dit «en cinq ans», puis là il dit «en sept ans». C'est toujours les délais. Mais il faut y arriver, c'est important pour la ruralité.

Transport collectif, beaucoup de choses dans le budget, mais pas grand-chose pour les régions. On parle des villes en centralité beaucoup, là, quand on parle du transport collectif, puis, en région, on en a besoin. Il y a des gens, dans le monde rural, tu sais, le transport collectif part le matin à 6 heures puis il revient le soir à 6, 7 heures. Je vais vous dire, tu n'achètes pas de crème glacée, quand tu vas à... parce que tu as un gros problème. Ça fait que c'est ça, le... Mais c'est ça, la situation, tu sais. J'ai l'impression qu'on ne le comprend pas, ça. Et les gens se promènent, ils partent de... je ne sais pas, d'Esprit-Saint ou de Trinité-des-Monts, comme me disait la dame, tantôt, qui connaît bien... ils viennent à Rimouski, et il faut qu'ils retournent juste en soirée, tu sais. Puis on n'a pas cette vision-là, on n'a pas... on ne répond pas à ça, je ne sais pas pourquoi. On parle du troisième lien, à Québec, du tramway, puis on parle de tout ça, mais, quand on... de notre ruralité, de notre territoire, de l'occupation de notre territoire, on ne le voit pas, on ne voit pas ces gens-là, on ne voit pas cette situation-là très particulière.

Le logement, c'est la même chose, on est encore en manque, à Rimouski, par rapport au logement, et on investit peu. Et, entre autres par rapport aux aînés, qu'on a besoin de logements, ils ont besoin de... si on veut faire du maintien à domicile, si on veut les garder dans leur village, pas les amener, tout le monde, en ville. Comme, tu sais, les maisons des aînés, c'est intéressant, là, la ministre... mais qu'est-ce qu'on va faire? On fait une maison des aînés à Rivière-du-Loup puis on va dire aux gens de, je ne sais pas, moi, de Squatec ou de Cabano : Venez-vous-en dans la maison des aînés à Rivière-du-Loup? Voyons donc. Tu sais, c'est ça, cette vision-là que je trouve qu'on n'a pas par rapport au territoire, aux réalités territoriales.

Au MEI, je comprends, on va avoir des bureaux d'IQ, mais le MEI, pour une région Gaspésie—Bas-Saint-Laurent—Chaudière-Appalaches, c'est quand même particulier, c'est la première fois qu'on voit ça. Et, encore là, mon collègue de la Beauce, si vous avez affaire au MEI, bienvenue à Rimouski.

L'avenir des médias, ma collègue, ici, en a parlé, ça aussi, en région, c'est hyperimportant, là, puis on...et mon collègue de Rivière-du-Loup—Témiscouata le sait, que le groupe Simard, à Rivière-du-Loup... Tu sais, on va donner des crédits d'impôt pour les médias écrits, mais ces médias électroniques là privés, chez nous, qu'est-ce qu'on fait pour les garder là? Puis ils ont besoin de... on a besoin de ces radios-là, et qu'est-ce qu'on leur donne comme réponse? Puis ça a un impact sur le développement de la région. Dans cette région-là, que je connais bien, cette radio-là, elle fait partie de la culture de la région, elle fait partie du développement de la région, et il faut trouver des façons de consolider ces régions-là.

Quand je parlais de centralisation, ce que je voulais dire, la réforme de l'éducation, la réforme d'IQ, au niveau de l'environnement, du Fonds vert, la loi n° 37 sur les achats centralisés, ce qu'on voit, c'est une façon de centraliser, de rapprocher toujours proche du ministre les décisions. C'est un genre de réflexe que les ministres ont de se dire : Je veux avoir le contrôle de mon ministère, je centralise ici, à Québec. C'est Dieu le Père qui décide à Québec, c'est comme ça que ça marche, et on le voit dans plusieurs réformes. Les fonctionnaires en région... Mon collègue du Bas-du-Fleuve peut bien rêver des 5 000 postes, mais les 5 000 postes, on parle d'un délai de 10 ans, là, une dizaine d'années, on verra dans 10 ans, comme dirait l'autre, puis on fera un rendez-vous des... dans 10 ans, comme disait l'autre.

Face au COVID-21, maintenant... COVID-19, le rôle de la ministre, ce que je vois, moi, pour elle, le rôle de la ministre, c'est vraiment de réseauter tout ce qu'il y a en région qui vienne en aide aux entreprises qui sont en... actuellement, qui vivent cette crise-là, de parler à tous ces intervenants-là, qu'elle connaît bien, qui... les intervenants des CLD, des nouveaux réseaux qui ont été mis en place avec les municipalités, avec les MRC pour qu'il y ait un réseau de communication rapide puis qu'on puisse assouplir certains programmes. Pour moi, c'est important. Parlant de programmes, j'aimerais ça avoir la... à un moment donné, éventuellement, ce que la ministre pense de la présence des députés au fonds de rayonnement régional, et je pense que ce serait aussi une belle ouverture. Mais, pour l'instant, pour ce qui est de la crise qu'on vit actuellement, il faut assouplir les programmes, s'assurer que les entreprises peuvent conserver la liquidité pour passer à travers tout ça.

Les travailleurs étrangers, c'est majeur, puis la ministre le convient aussi, puis elle peut compter sur ma collaboration. S'il y a des choses à faire, on va faire ce qu'il faut, mais on a besoin de ces travailleurs-là dans nos régions, c'est majeur. Les fraisières à Saint-Arsène... Vous en savez... Vous aussi, il y a plein d'agriculteurs, surtout, qui auront besoin de ces travailleurs-là, et, si ces gens-là n'arrivent pas, on met les entreprises en danger.

En conclusion, ce que je peux dire, c'est que, moi, ce que je vois, c'est qu'il y a un... puis ce que je veux faire... dénoncer et essayer de démontrer, c'est qu'il y a un manque de vision globale quand on parle de régions, on y va beaucoup en silos. Chaque ministre se pète les bretelles : J'ai fait ci, j'ai fait ça, j'ai fait ça, puis c'est correct, là, mais il n'y a pas de vision globale sur comment on veut occuper notre territoire puis comment on veut y travailler, le développer, entre autres par rapport au vieillissement de la population. C'est un élément majeur que je ramène souvent, mais... Vous connaissez

bien Trinité-des-Monts, je vais vous dire, la population est vieillissante puis connaît des situations difficiles. Si on ne prend pas en vue cette problématique-là ou... pas cette problématique-là, je n'aime pas ça dire ça, mais cet enjeu-là du vieillissement de la population, on n'y arrivera pas, puis ce n'est pas juste des maisons des aînés qui vont répondre à ça. Il faut adapter tout notre... le gouvernement à la façon de travailler avec cette nouvelle réalité du vieillissement, qui va rattraper tout le monde. Je répète, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, une personne sur quatre a 65 ans et plus. C'est sûr que ça nous touche plus, actuellement, mais les autres régions vont y arriver, éventuellement.

Finalement, bien, remercier tout le monde. J'essaie de le faire, moi, d'une façon... parce que j'ai été aussi là-dedans, j'ai été dans le cabinet du ministère des Régions à l'époque. La création des CLD avec Guy Chevette, c'est quelque chose qui m'a toujours touché. Moi aussi, je fais de la politique parce que, c'est un peu ça, je suis indépendantiste puis je suis régionaliste et j'essaie de faire avancer cette cause-là, cette idée-là que le Québec, c'est un beau pays, mais c'est un pays de régions, c'est un pays de villages. Et ce n'est pas vrai que nos villages vont un jour se retrouver dans le patrimoine, et nos villages, c'est un actif, et il faut occuper ce territoire-là puis le développer. Ça fait que merci. Merci, Mme la Présidente, pour votre première séance. Merci, tout le monde, d'y avoir participé. Merci, Mme la ministre, mes collègues, merci.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci à tous. Je lève maintenant la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 17 mars 2020, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat. Bonne journée.

(Fin de la séance à 12 heures)